

Diep geworteld, breed vertakt



Rapport annuel 2017

Profondément enracinée, largement ramifiée

En 2007, le jeune entrepreneur Jose Osorio a posé les bases de Trencadis, son atelier de mosaïque, à Esperanza, au Honduras. Pour ce faire, il a contracté un microcrédit de 480 euros et a bénéficié d'accompagnement via la coopérative Cera et BRS asbl.

En 10 ans, son projet a prospéré pour devenir une entreprise qui emploie 14 jeunes travailleurs et confectionne les plus belles mosaïques d'Amérique latine.

À l'occasion du 125e anniversaire de Cera et du 25e anniversaire de BRS, Jose et sa partenaire Katty ont réalisé l'œuvre « Profondément enracinée, largement ramifiée » avec l'aide de plus de 100 bénévoles.

Cette œuvre d'art peut désormais s'admirer en permanence dans le cœur historique de Louvain.

Découvrez toute l'histoire de Jose Osorio et la naissance de la mosaïque, en ligne :



Rapport annuel **2017**

Table des matières

Lettre du président	5
Activités dans les pays du Sud	7
Projets partenaires et pays	8
Agriculteurs et banquiers se rapprochent	14
Indicateurs de performance et boules de neige	16
Avec respect et confiance	18
Une profession de foi	20
Sa propre valeur comme plus-value	22
Activités en Belgique	25
BRS vient à votre rencontre	26
BRS célèbre son 25e anniversaire avec une mosaïque et bien plus encore	28
Notre mosaïque en chiffres	30
Comment une mosaïque est-elle devenue une métaphore de l'idée coopérative ?	32
Pourquoi je me bats pour les petits agriculteurs	34
La microfinance lui tient à cœur	36
Dix jours, deux pays, d'innombrables impressions	38
BRS asbl	43
Les partenaires de BRS en Europe	44
Conseil d'Administration de BRS asbl	45
BRS-Team	46
Institut BRS	47
Cera4BRS	49
Financier	51
Bilan (en euros)	52
Compte de résultats (en euros)	53
Commentaire	54
Soutenez BRS	56

BRS Microfinance Coop	57
Votre investissement : un grand pas en avant	58
Financier	61
Bonne gouvernance	62
<i>Sociétariat</i>	62
<i>Conseil d'Administration</i>	63
<i>Comité d'investissement</i>	66
<i>Rôle consultatif d'Incofin Investment Management</i>	67
<i>Commissaire</i>	67
Rapport du Conseil d'Administration	68
<i>Notre mission</i>	68
<i>Comment tout a commencé</i>	69
<i>Bilan</i>	70
<i>Compte de résultats</i>	80
<i>Affectation du résultat</i>	81
<i>Informations à propos de faits importants après la date du bilan</i>	82
<i>Performances sociales</i>	82
<i>Risques et incertitudes</i>	83
<i>Gestion des risques</i>	86
<i>Rapport spécial du Conseil d'Administration sur la façon dont la société veille à réaliser les conditions d'agrément pour le CNC</i>	88
Rapport du commissaire	94
<i>Rapport sur l'audit des comptes annuels</i>	94
<i>Rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives</i>	96
Comptes annuels au 31.12.2017	98
<i>Bilan après répartition (en euros)</i>	98
<i>Compte de résultats (en euros)</i>	100
<i>Affectations et prélèvements</i>	101
Commentaire	102
<i>Informations complémentaires</i>	106
Colophon	107
Partenaires de BRS	108

Lettre du président

« Seuls, nous pouvons faire si peu ; ensemble, nous pouvons faire beaucoup. » Friedrich Wilhelm Raiffeisen, 1818-1888

Ce n'est peut-être pas évident, mais derrière cette phrase se cachent un homme et une idée visionnaire qui ont changé le monde. 200 ans plus tard, l'influence et les préceptes de Friedrich Wilhelm Raiffeisen – participation, solidarité et respect de chacun – sont plus d'actualité que jamais. Ce sont ces mêmes principes qui, en 1992 déjà, étaient à l'origine de BRS.

La solidarité et l'inspiration coopérative restent aujourd'hui le moteur de BRS, comme celui de ses bénévoles et sympathisants, pour aider – via la microfinance et la microassurance – à améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies dans les pays du Sud. Pas seulement avec de l'argent, mais aussi avec de la consultance et des formations en dialogue avec les partenaires. C'est ce que BRS fait depuis 25 ans avec ses partenaires structurels KBC et la coopérative Cera.

Via sa politique de RSE, dans laquelle KBC met l'accent sur la durabilité et la responsabilité, le bancassureur porte son attention sur la nécessité sociétale d'une collaboration internationale. Sur ce plan aussi, KBC veut assumer sa responsabilité. Dans ce cadre, KBC s'adresse à 100 % à BRS parce que la banque et l'assurance sont ses métiers et que le fonctionnement de BRS s'inscrit parfaitement dans cette voie.

BRS peut dresser un bilan très positif d'une année anniversaire bien remplie : ponctuée de multiples activités, tant dans les pays du Sud que dans notre propre pays. Vous trouverez ainsi dans ce rapport annuel, un aperçu des partenaires et des pays liés aux projets, les activités Microfact, les investissements de BRS Microfinance Coop, des témoignages de collègues de KBC, CBC et BRS, ainsi que d'un investisseur dans BRS Microfinance Coop, qui donnent une belle image de nos actions dans les pays du Sud.

Tandis qu'en lisant les chapitres « BRS vient à votre rencontre », « BRS célèbre son 25e anniversaire avec une mosaïque et bien plus encore », le Microfinance Lunch Break, le voyage d'étude au Salvador et au Honduras, vous prendrez la mesure de notre action en Belgique. En informant les gens sur la microfinance et la microassurance, nous démontrons clairement que les populations démunies des pays du Sud sont prêtes à retrousser leurs manches. Et qu'elles sont elles aptes à construire elles-mêmes leur avenir. Pour y parvenir, nous pouvons compter sur le dynamisme et la passion des membres de Cera4BRS, sur l'action des bénévoles de KBC « IndeBRes » et sur le nombre croissant de collaborateurs de KBC et CBC qui s'investissent, à titre volontaire, en apportant leur expérience et leurs connaissances. A travers l'Institut BRS, ils forment une source précieuse de savoir-faire dans le domaine de la banque et de l'assurance.

N'oublions pas de parler de la coopérative BRS Microfinance Coop, qui fut inaugurée fin 2016. Cette coopérative est une initiative conjointe de BRS asbl, KBC et de la coopérative Cera, qui ont apporté ensemble 12,1 millions d'euros de

capitaux à la fin de l'année 2017. BRS Microfinance Coop investit à travers des prêts ou du capital dans des organisations de microfinance spécialisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Les particuliers peuvent, eux aussi, devenir sociétaires. En 2017, plus de 1000 sociétaires particuliers ont ainsi souscrit un capital de 3,1 millions d'euros. De sorte que, fin 2017, BRS Microfinance Coop comptait 11 millions d'euros de prêts en cours auprès de 9 institutions de microfinance. Ces IMF atteignent un total 1,5 million de clients.

Saviez-vous que plus d'un milliard de personnes dans le monde sont sociétaires d'une coopérative ? Elles forment une clef de voûte de la société, elles entreprennent ensemble et veillent ensemble au bien-être et à la prospérité. BRS et tous ceux qui travaillent chez BRS sont fiers de pouvoir honorer ces valeurs coopératives de manière durable et moderne tant dans en Belgique que dans les pays du Sud. Le 25e anniversaire de BRS, le 125e anniversaire de la coopérative Cera et le 200e anniversaire de la naissance d'un homme aux idées visionnaires sont non seulement des moments festifs mais aussi une source de stimulation et d'inspiration pour poursuivre cette belle histoire de réussite. Raiffeisen, c'est l'avenir !

Pour notre collaboration durable, je tiens à vous dire à tous un grand merci.



Coopérativement vôtre,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Franky Depickere', with a stylized flourish at the end.

Franky Depickere

voorzitter



Activités dans les pays du Sud

Projets partenaires et pays

BRS asbl

BRS asbl collabore avec des partenaires dans les pays du Sud afin d'améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies. BRS asbl apporte une aide financière, mais avant tout de la consultance et des formations pour les collaborateurs des institutions locales de microfinance. En 2017, BRS asbl a soutenu 12 projets dans 10 pays.



Financement de projet : 192.300 euros



Consultance

782 jours de consultance et de formations

115.155 euros (Microfact inclus)



Formation

1. Pérou



Développement et renforcement des capacités de **Ciderural**, la coopérative d'épargne et de crédit dans la région des Andes, en collaboration avec SOS Faim. En 2017, la mise en œuvre de la gestion des risques, l'informatisation et l'audit se sont poursuivis. Par ailleurs, en collaboration avec la coopérative Cera, BRS a organisé un atelier de Cooperative Governance pendant la convention annuelle de la coopérative Ciderural.

2. Salvador



Renforcement de l'institution de microfinance **AMC** en collaboration avec Trias. L'accord de collaboration 2017-2019 se compose d'un accompagnement et de conseils à propos de nouveaux produits d'épargne et de la conclusion du plan de mise en œuvre de l'audit interne et de la gestion des risques. Par ailleurs, la direction et l'administration d'AMC peuvent compter sur le coaching de BRS pour sa restructuration.

3. Burkina Faso

CIF-VIE Burkina



Soutien du microassureur **CIF-VIE Burkina**. La collaboration principale en 2017 a été axée sur l'audit, le marketing et la communication. CIF-Vie a lancé un nouveau produit d'épargne avec une assurance scolaire pour ses membres. Cette assurance prévoit le paiement des frais scolaires si les parents ne peuvent plus les payer en raison d'une maladie de longue durée ou d'un décès.

Caisse Populaire de Kaya



Renforcement des services de financement agricole de la **Caisse Populaire de Kaya**, en collaboration avec Trias. Le riz et les oignons sont une source importante de revenus dans la région. Grâce à la collaboration avec BRS, les plus de 2500 membres agriculteurs auront un meilleur accès au crédit pour produire ces cultures.

4. Ghana



Promising Ghana : soutien pour le développement de microassurances qui renforcent la protection des clients des banques rurales dans le nord du Ghana. Malgré les tests positifs prometteurs, cette initiative n'a pu compter sur le concours total de toutes les banques rurales. Par conséquent, BRS a dû renoncer à cette collaboration à la fin 2017.

5. RD Congo



Soutien des mutualités à Kinshasa via **CGAT** (Centre de Gestion de risque et d'Accompagnement Technique des mutuelles de santé), en collaboration avec les Mutualités Chrétiennes et Solidarité Mondiale.

6. Cameroun



Accompagnement de l'équipe de management de **CamCULL** afin d'améliorer la gestion des risques de cet ensemble de plus de 250 coopératives. En 2017, BRS a organisé, en collaboration avec la coopérative Cera, un vaste atelier pour accompagner cette organisation dans les choix en matière de structures coopératives futures afin d'améliorer leur fonctionnement.

7. Ouganda

Hofokam



L'IMF **Hofokam** se prépare à une étape importante : obtenir une licence pour mobiliser aussi l'épargne. Hofokam veut proposer ses services à ses 17.500 clients à la fin 2018. L'équipe de management bénéficie du soutien de BRS sur le plan de l'informatique, de la gestion des risques et du développement des produits. Ce programme se déroulera en collaboration avec Trias.

Madfa



BRS a entamé en 2017 une collaboration avec la coopérative d'épargne et de crédit **Madfa**. Cette coopérative veut étendre ses crédits agricoles aux petits agriculteurs et groupes d'agriculteurs. BRS collabore à l'amélioration des processus de crédit en collaboration avec Trias.

8. Rwanda



Duterimbere est une institution de microfinance qui se consacre aux femmes entrepreneuses. Après la désignation d'une nouvelle directrice en 2017, BRS a de nouveau apporté son soutien à cette institution avec des conseils et une formation pour le développement de nouveaux produits d'épargne et les activités de marketing.

9. Togo



Renforcement des activités d'épargne et de crédit d'**UCMECS** pour les groupes d'agriculteurs du nord du Togo, en collaboration avec Louvain Coopération. Dans cette région aux prises avec des difficultés économiques, la coopération est importante pour ses 5000 emprunteurs et 50.000 épargnants. En 2017, BRS s'est chargée d'un accompagnement intensif pour améliorer les processus de crédit et le fonctionnement avec les clients/membres.

10. Ethiopie



Wasasa est le spécialiste en matière de crédit de groupe. À travers cette forme de crédit, Wasasa arrive à servir plus de 70.000 clients avec un crédit moyen de 200 euros. Wasasa se concentre principalement sur les zones rurales et souhaite maintenant également répondre à la demande de crédit agricole individuel. BRS et SOS FAIM apportent leur soutien à cette ambition. En parallèle, Wasasa peut également compter sur l'expertise de BRS pour développer leur offre de produits d'épargne. Pour plus d'information sur Wasasa, lisez l'interview de son CEO, Amsalu Alemayehu, publiée dans ce rapport.

BRS Microfinance Coop

BRS Microfinance Coop investit à travers des prêts ou du capital dans des institutions de microfinance spécialisées en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Cette coopérative est une initiative conjointe de BRS asbl, KBC et la coopérative Cera. Fin 2017, leur apport dans le capital s'élevait à 12,1 millions d'euros.

Depuis le 27 octobre 2016, les particuliers peuvent souscrire à des parts A de BRS Microfinance Coop. Fin 2017, le cap des 1000 sociétaires a été franchi. En 2017, 1061 sociétaires avaient souscrit un capital de 3.117.500 euros.

Au 31.12.2017, le capital de BRS Microfinance Coop s'élevait à 15.277.500 euros.



Le 31.12.2017, BRS Microfinance Coop avait 11,0 millions d'euros de prêts en cours auprès de 9 IMF. Ces institutions de microfinance atteignent au total 1,5 million de clients.

Le comité d'investissement de BRS Microfinance Coop évalue les performances sociales et financières des institutions de microfinance. La collaboration avec MFX Solutions a pris cours en 2017. Celle-ci lui permettra d'octroyer des prêts dans plusieurs devises locales afin que les IMF ne doivent pas supporter le risque de change.



A. Nicaragua - Fundeser



B. Timor oriental - KIF



C. Équateur - Insotec



D. Cambodge - LOLC



E. Inde - Fusion



F. Indonésie - Komida



G. Philippines – One Puhunan



H. Guatemala – Vision Fund Guatemala



I. Côte d'Ivoire – MicroCred Côte d'Ivoire

COLLABORATION



PRÊTS



FINANCEMENT
DE PROJET



Outre les projets qu'elle mène, BRS asbl collabore étroitement avec ADA, une ONG luxembourgeoise. Via Microfact, elles associent leur expertise en matière de gestion des performances dans le cadre de la microfinance et de la microassurance. Microfact propose une formation spécialisée et met à disposition des instruments de gestion.

Par l'intermédiaire du site Internet www.microfact.org, le logiciel est disponible gratuitement. Avec 72.769 visiteurs en 2017, le site Internet a atteint un nouveau record.

 34 formations
18 pays
609 participants
233 IMF



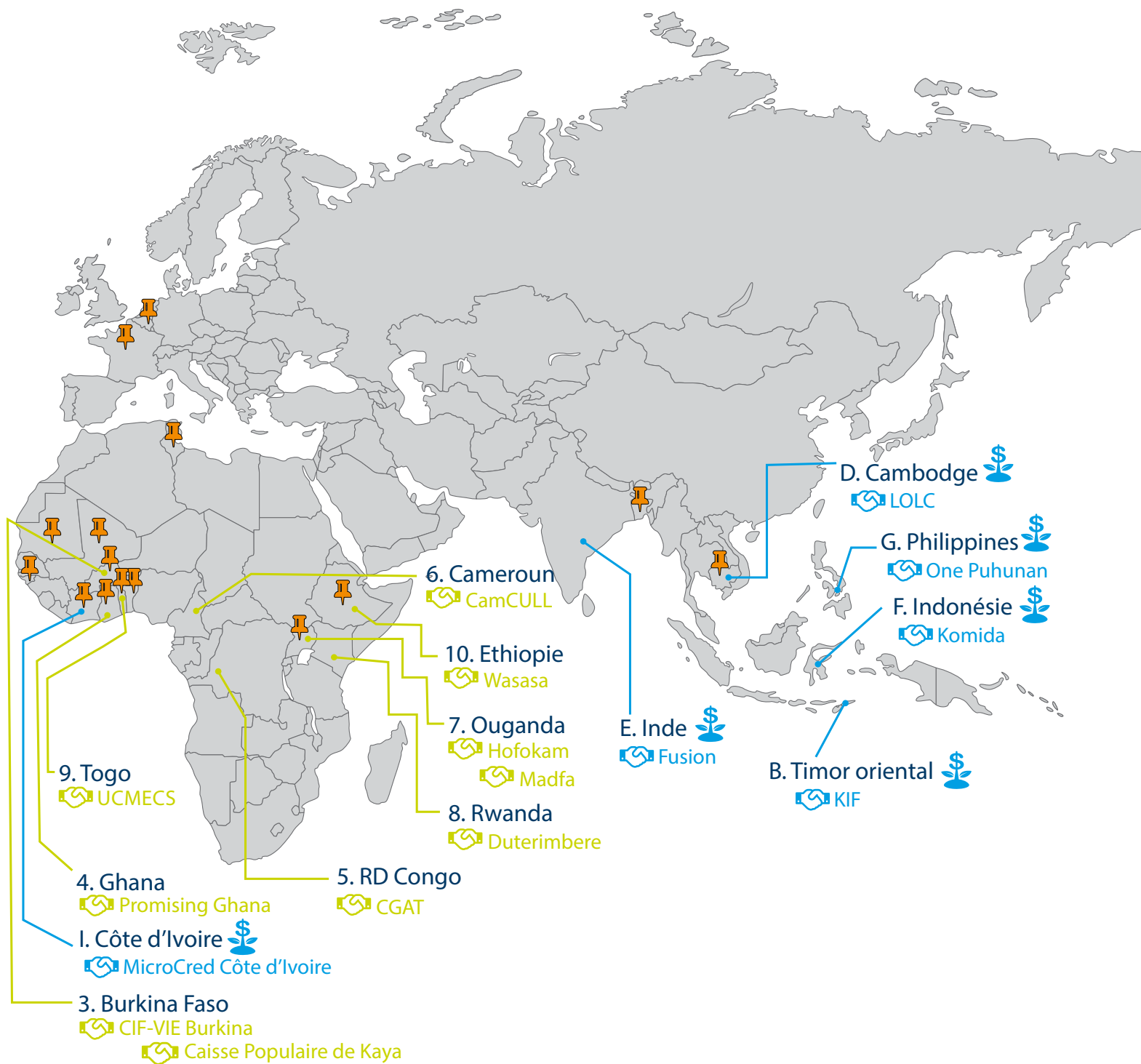
Pays où sont proposées les formations de Microfact :

-  Bangladesh
-  Belgique
-  Bénin
-  Burkina Faso
-  République dominicaine
-  Équateur
-  Éthiopie
-  France
-  Ghana
-  Guinée-Bissau
-  Côte d'Ivoire
-  Luxembourg
-  Mali
-  Ouganda
-  Pérou
-  Sénégal
-  Togo
-  Tunisie



- BRS asbl
- BRS Microfinance Coop
- 📌 Microfact







Barbara
Mestdagt

Antoine
Landtmeters

Agriculteurs et banquiers se rapprochent

Voudraient-ils recommencer ? « Avec grand plaisir, oui ! » La réponse enthousiaste de Barbara Mestdagt et Antoine Landtmeters, collaborateurs de CBC à Namur, laisse peu de place au doute. Mi-septembre, ils sont partis en mission pour BRS pendant une semaine à Kaya, dans le nord du Burkina Faso. Avec Trias, le partenaire avec lequel BRS collabore sur place, ils ont encadré une concertation entre les représentants du RCPB (Réseau des Caisses Populaires au Burkina, un réseau de banques coopératives) et les associations de producteurs de riz et d'oignons.

Microcrédit pour les agriculteurs

Barbara : « Le but de notre visite était de partager entre expérience en processus d'octroi de crédit afin de rendre les microcrédits plus accessibles aux agriculteurs. Jusqu'alors, les agents de crédit du RCPB s'adressaient principalement aux petits commerçants. Avec la Caisse Populaire de Kaya comme projet test, le RCPB essaye désormais de développer l'octroi de crédits agricoles dans le Nord du pays. Pour ce faire, ils travaillent en premier lieu avec des producteurs de riz et d'oignons. »

Les banques ne connaissent pas les agriculteurs (et inversement)

Antoine : « Une précédente mission de BRS avait révélé que les agents de crédit de Kaya n'étaient pas familiarisés avec le secteur agricole. Et inversement, que les

agriculteurs connaissaient mal le monde financier. Il arrive ainsi par exemple qu'un agriculteur ne rentre une demande de crédit qu'au moment où il veut commencer à semer. Mais le temps que cette demande soit approuvée, la saison des semis est terminée. »

Barbara : « *Les microcrédits peuvent vraiment faire la différence pour les agriculteurs, tant pour leurs propres revenus que pour la constitution d'un stock de nourriture pour la population locale.* »

Barbara : « La plupart des agriculteurs ne sont pas non plus en mesure de présenter des chiffres sur leurs revenus ou leur rendement. Cela complique la réalisation d'une analyse correcte de leur demande de crédit. En outre, nombre de ces producteurs de riz et d'oignons sont analphabètes. Si les banques veulent toucher les agriculteurs, elles doivent traduire de façon créative et présenter de façon visuelle les informations sur les demandes de crédit et tout ce qui s'y rapporte. »

Ensemble autour de la table

Antoine : « Notre présence en tant qu'expert et facilitateur de la discussion a été une belle occasion de rassembler pour la première fois des agriculteurs et des banquiers autour de la table, et de les faire parler de leurs besoins et questionnements. Si les agents de crédit apprennent à connaître les cycles de production agricoles, ils sauront par exemple mieux quand les agriculteurs sèment et quand ils doivent acheter de l'engrais. Cela leur permet de proposer des crédits au

bon moment. Et si les producteurs de riz et d'oignons comprennent quels éléments sont importants pour l'octroi d'un crédit, ils peuvent introduire leur demande à temps avec les bons documents. »

Les microcrédits font la différence

Barbara : « Les microcrédits peuvent vraiment faire la différence pour les agriculteurs, tant pour leurs propres revenus que pour la constitution d'un stock de nourriture pour la population locale. Les crédits agricoles sont une nécessité pour le RCPB également. Il y a beaucoup de concurrence dans le domaine des microcrédits. Avec les agriculteurs comme nouveau groupe cible, c'est tout un nouveau marché qui s'ouvre. »

Unanimité

Antoine : « À la fin de la semaine, toutes les parties ont eu des réactions positives. Chacun est convaincu de la nécessité de poursuivre et de structurer ces rencontres. Les agriculteurs et les banques apprennent ainsi à se connaître et la confiance mutuelle est renforcée. »

Barbara : « Et le RCPB, en concertation avec les agriculteurs, peut adapter les documents et critères pour les procédures de crédit à la situation spécifique des agriculteurs dans le Nord du Burkina Faso. Il y a encore un long chemin à parcourir mais l'unanimité sur la nécessité de ces rencontres est porteuse d'espoir. Et si je peux encore contribuer à ce projet d'une quelconque manière, je le ferai à nouveau avec grand plaisir ! »

Antoine : « Avec grand plaisir, oui ! Une mission BRS est vraiment une expérience unique. Je ne peux que la recommander à mes collègues ! »



Amsalu Alemayehu

Titel

Indicateurs de performance et boules de neige

Amsalu Alemayehu. Le PDG de l'institution éthiopienne de microfinance (IMF) Wasasa a un nom aux consonances musicales. Toutefois, le prononcer d'une traite demande un peu d'exercice. « Appelez-moi Amsalu », propose gaiement le grand Éthiopien d'emblée. Et le ton informel de la conversation est ainsi donné.

Wasasa

« La relation entre Wasasa et BRS ne date pas d'hier. Elle remonte aux premières années de notre institution de microfinance. Wasasa a été constituée en 2000 par l'OSRA (Oromo Self Reliance Association), une ONG éthiopienne qui se consacre au développement de l'agriculture. Le nom Wasasa signifie « civière » et évoque le soutien que nous proposons aux agriculteurs démunis.

Portes ouvertes

À la recherche de nouveaux capitaux pour fournir plus de prêts, nous sommes entrés en contact en 2003 avec BRS par l'intermédiaire de la société d'investisse-

ment Incofin. Elles n'ont pas pu nous accorder un crédit : la législation éthiopienne nous interdit d'emprunter auprès de bailleurs de fonds étrangers. Cependant, Incofin et BRS se sont portées garantes pour Wasasa et cette garantie étrangère nous a ouvert les portes d'un prêt auprès d'une banque éthiopienne.

Indicateurs de performance et boules de neige

À l'invitation de BRS, j'ai ensuite suivi en Belgique une formation de management sur le thème de l'analyse financière. C'était en février 2004. Du reste, j'y ai appris non seulement à travailler avec des indicateurs de performance mais aussi à jeter des boules de neige ! Et depuis lors, Kurt Moors de BRS et moi-même sommes toujours restés en contact, même lorsque la garantie a pris fin.

« La confiance. C'est finalement l'essentiel. »

Entre-temps, Wasasa est devenue la plus grande institution éthiopienne de microfinance dans le secteur privé. Et, en 2017, nous avons insufflé une nouvelle vie à notre partenariat avec BRS.

Poursuivre la croissance

En effet, nous sommes ambitieux et nous voulons continuer de prospérer. Nous voulons attirer encore plus d'emprunteurs, des personnes qui, sinon, n'ont pas accès à des services financiers. Cela signifie que nous avons besoin de fonds supplémentaires et, à cet effet, nous allons lancer un appel à l'épargne. BRS nous apporte son soutien à cette occasion, notamment par le biais de bénévoles de KBC qui nous aident dans l'élaboration de nos produits d'épargne et leur commercialisation.

Nouvelle offre avec nouveaux défis

BRS accompagne aussi l'élargissement de notre offre avec des crédits individuels. Jusqu'à présent, les agriculteurs pouvaient seulement introduire une demande de crédit collective. Aujourd'hui, nous créons la possibilité de demander un prêt individuel, même pour des montants plus élevés. Il est possible de le faire à condition d'obtenir un cautionnement personnel par un autre membre de la communauté.

Techniquement, c'est nouveau pour nous et cela entraîne de nombreux défis sur le plan organisationnel. Par conséquent, BRS assure la formation de l'expert agricole que nous avons engagé à cet effet et des collaborateurs expérimentés de KBC en assurent le coaching.

Une passion partagée

Par ces étapes, Wasasa peut apporter encore plus de changements dans la vie d'agriculteurs encore plus démunis. C'est notre passion. J'y consacre ma vie. Une grande responsabilité, qui m'empêche parfois de dormir. Mais je suis très heureux de ce que je fais.

Tout comme je suis extrêmement satisfait de notre collaboration avec BRS. Lorsqu'on est en contact depuis tant d'années, on connaît nos forces et nos défis réciproques. On partage une histoire et, par conséquent, on se comprend. BRS sait de quoi Wasasa est capable. Et nous savons ce que BRS nous apporte. Après toutes ces années, nous entretenons une grande confiance mutuelle. Or, c'est finalement l'essentiel : collaborer dans un esprit de confiance. »



Eric De Vos

Avec respect et confiance

Accompagner des institutions de microfinance dans leur croissance vers l'autonomie est un parcours semé d'embûches. Eric De Vos et Hugo Vleeracker, bénévoles auprès de l'Institut BRS, peuvent en témoigner. Après leur carrière active à la banque, ils accompagnent depuis quelques années déjà une association de coopératives d'épargne et de crédit dans la région très pauvre du nord du Togo. Un coaching qui demande persévérance et confiance.

En route vers l'autonomie financière

Hugo : « L'UCMECS est une organisation locale qui chapeaute huit coopératives d'épargne et de crédit. Avec BRS, nous nous engageons à aider des organisations telles que celle-là sur la voie de l'autonomie financière. L'UCMECS réalise d'énormes progrès mais rencontre des difficultés à devenir complètement autonome dans une conjoncture économique très difficile. Pourtant, il faut agir vite car l'aide financière provenant de l'extérieur va en diminuant. »

Eric : « Des problèmes se posent sur de nombreux fronts. L'un d'entre eux est le processus de crédit. En concertation avec la direction de l'UCMECS, nous avons épinglé les problématiques l'été dernier. Et nous sommes parvenus à la conclusion que l'heure est grave, il est temps d'intervenir. Pour le moment, nous travaillons avec eux à un plan d'approche concret. Mais ce n'est pas simple. »

Ils restent responsables

Hugo : « Ce qui semble évident pour nous ne l'est pas toujours pour eux. Sur certains points, ils manquent de connaissances et d'expérience. Et, étant donné qu'il est très important qu'ils atteignent le seuil de rentabilité au plus vite, nous procédons comme suit : nous formulons une proposition d'action, ils l'analysent et déterminent s'ils peuvent s'y retrouver. »

Eric : « De la sorte, ils apprennent sur le tas. Puis, naturellement, nous développons cette proposition en fonction de leur apport et de multiples retours d'information réciproques. Par ailleurs, nous mobilisons autant que possible leur comité directeur. Il est important que ces personnes se sentent impliquées et restent responsables des décisions prises. »

Chercher ensemble une solution efficace

Hugo : « Cette façon de procéder demande aussi du temps. Mais il est primordial d'agir ensemble. Leur dire comment faire du haut de notre piédestal ne présente pas d'intérêt. Du reste, ils ne l'accepteraient pas. Vous devez vous adapter à la situation concrète et chercher ensemble ce qui marche et ce qui ne marche pas dans un esprit de respect réciproque.

Eric : « Coacher des institutions de microfinance est un travail sur mesure. Et, avec UCMECS, cette façon de procéder fonctionne bien. Le courant passe bien entre nous et la confiance s'installe progressivement. Entre-temps, ils savent que nous connaissons la banque, que nous sommes sincèrement intéressés et que nous mettons nos connaissances et notre expérience à leur service. »

Eric : « Il est important qu'ils restent responsables des décisions prises. »

Un coach au bord du terrain

Hugo : « Si nécessaire, nous les coachons. Et nous leur donnons les informations et les conseils qu'ils demandent. Mais nous restons au bord du terrain, hein. Ce sont eux les joueurs. En fin de compte, ils doivent écrire leur histoire eux-mêmes. »

Eric : « Je pense vraiment qu'ils sont lancés. Et, en 2018, leur équipe de management viendra en Belgique pour mieux comprendre le fonctionnement d'une banque à part entière. Cet élargissement de leur horizon bancaire les aidera assurément à s'épanouir davantage. Oui, je suis optimiste ! Nous allons vraiment dans la bonne direction. »



Hugo Vleeracker



Jarek Chuchla

Une profession de foi

« Mon travail me rend vraiment heureux. » Jarek Chuchla, collaborateur de BRS, ne cesse de le répéter. Même s'il ne le faisait pas, son enthousiasme transpire. De l'énergie de son discours. De son amour lorsqu'il parle de ses collègues africains et latino-américains. De ses bras dont les mouvements s'amplifient à mesure qu'il s'excite. Lorsque Jarek parle de son travail en tant que coordinateur de Microfact, ce n'est rien de dire qu'il est « enthousiaste ».

Mesurer, c'est savoir

« Microfact est une initiative commune de BRS et de l'ONG luxembourgeoise ADA. Nous proposons aux institutions de microfinance et de microassurance des formations axées sur la pratique et des instruments de travail. De la sorte, elles peuvent elles-mêmes calculer et évaluer leurs performances financières et sociales.

L'un de nos outils s'appelle Factsheet, c'est un système Excel qui permet de calculer automatiquement les Key Performance Indicators (KPI). Il en existe une version pour les institutions de crédit et d'assurance. Plus de 800 organisations dans le monde entier utilisent ce Factsheet pour analyser leurs chiffres et, sur cette base, prendre des décisions. Le Compiler, une grande base de données qui réunit plusieurs Factsheets, permet de mesurer des résultats globaux. Ces outils, qui sont disponibles gratuitement sur notre site Internet, sont reconnus et très appréciés dans le monde entier. Aussi bien par les institutions de microfinance que par les ONG et fonds d'investissement.

Se tourner vers l'avenir

En 2017, nous avons développé un nouvel instrument : Microvision. C'est un outil qui permet aux IMF d'établir un business plan réaliste avec des chiffres très fiables. Un outil de projection d'un excellent niveau, intéressant pour les IMF elles-mêmes et pour les investisseurs et donateurs. J'éprouve une grande fierté à pouvoir lancer cet instrument particulier en 2018.

« Nos formateurs locaux sont les meilleurs ambassadeurs que Microfact puisse souhaiter ! »

Train the Trainer

Au-delà du développement d'instruments, Microfact dispense également des formations à l'utilisation de ces outils. 2017 a été une année record en matière de formations : plus de 600 personnes des pays du Sud

ont suivi un cours. De plus, nous assurons également la formation de formateurs locaux qui, à leur tour, peuvent dispenser des formations. En Amérique latine, où nous n'en avons pas encore, cinq formateurs sont venus rejoindre nos rangs cette année. Nous comptons donc un total de 54 formateurs.

Les meilleurs ambassadeurs

Nos formateurs Microfact créent un véritable effet levier. Par le biais d'e-mails et de groupes WhatsApp par région, ils échangent leurs expériences réciproques. Ils se soutiennent et se motivent. Moi-même, je peux de cette manière prendre le pouls de cette communauté de formateurs. Les rencontres personnelles lors de conférences internationales alimentent aussi cette dynamique. Croyez-moi, nos formateurs locaux sont les meilleurs ambassadeurs que Microfact puisse souhaiter.

Heureux !

Je suis très heureux de me retrouver chez BRS. Dans une petite équipe telle que la nôtre, vous êtes responsable de votre projet de A à Z. Pour tout. Vous en tirez beaucoup de satisfaction. Je me sens très apprécié pour ce que je fais. Je vois que mon travail apporte un changement tangible pour les gens du Sud et je suis conscient de l'importance de ce que je fais. Mon travail chez Microfact, c'est une profession de foi. Il est important pour les gens du Sud et, dès lors, il est important pour moi.



Kristof Van Belleghem

Sa propre valeur comme plus-value

Fin 2016, la nouvelle coopérative d'investissement BRS Microfinance Coop a été officiellement inaugurée. Cette initiative de BRS asbl, KBC et la coopérative Cera, a résolument investi en 2017 dans des institutions de microfinance dans le Sud. Kristof Van Belleghem d'Eeklo, un particulier parmi les plus de mille investisseurs qui ont déjà acheté des parts, explique pourquoi il est devenu sociétaire.

Le Sud, c'est la porte à côté

Dans notre famille, nous donnons chaque année à une bonne œuvre. En 2017, nous avons décidé d'acheter des parts de BRS Microfinance Coop.

Ma femme a des racines africaines, cela a certainement joué un rôle. Sa mère est Rwandaise et nous connaissons donc un peu le Rwanda. Ma femme et moi avons visité le pays en 2004, puis encore en 2016 quand nos enfants avaient 8, 6 et 4 ans. Du coup, le Sud, c'est la porte à côté. Vous voyez la pauvreté et vous rencontrez des gens qui voudraient entreprendre mais n'ont pas les moyens de le faire. Avec les parts que nous achetons, BRS Microfi-

nance Coop investit dans des institutions de microfinance qui proposent un crédit à de telles personnes.

Approche structurelle

Je voudrais faire un geste pour les personnes démunies, notamment dans le Sud. Mais que faire ? Leur donner 100 euros ? Ils ne feront pas long feu. Or, je veux justement que mon intervention apporte une plus-value permanente.

“En achetant des parts de BRS Microfinance Coop, vous donnez aux gens des pays du Sud la chance de construire eux-mêmes leur avenir.”

Et c’est ce que fait BRS Microfinance Coop. Ils ne jettent pas l’argent par les fenêtres et adoptent une approche structurelle de la pauvreté.

Sa propre valeur comme plus-value

En achetant des parts de BRS Microfinance Coop, vous donnez aux gens des pays du Sud la chance de construire eux-mêmes leur avenir. Un projet dont ils prennent l’initiative eux-mêmes et dont ils sont responsables. De cette manière, vous leur laissez leur dignité. C’est pour moi la plus-value principale d’un investissement par le biais de BRS Microfinance Coop.

Apporter notre contribution à la redistribution

Je n’ai pas acheté de parts de BRS Microfinance Coop pour en tirer un grand bénéfice. Il existe à cet effet d’autres investissements bien meilleurs. Il me tenait plus à cœur de soutenir une bonne initiative que d’en tirer un profit maximal pour moi-même.

Les parts de BRS Microfinance Coop rapportent peut-être moins, voire pas de gains financiers, mais elles permettent un changement structurel. Par cet investissement, nous apportons notre contribution à une meilleure redistribution des richesses.

Grandes conséquences

Acheter cette part, c’est un petit geste mais il a de grandes conséquences. Non seulement pour la personne qui peut ainsi obtenir son crédit mais aussi pour sa famille et pour d’autres personnes que cet emprunteur pourra peut-être engager à terme.

Un avenir dans son propre pays

Je trouve qu’il est important d’investir dans les pays du Sud. Peu des personnes qui viennent en Europe occidentale dans l’espoir d’y trouver un avenir meilleur sont vraiment heureuses ici. Elles laissent derrière elles famille et amis, elles entreprennent un voyage semé d’embûches et de dangers et, une fois arrivées ici, elles se heurtent à de nouveaux problèmes. Certaines attendent pendant des années des papiers qui ne sont jamais en règle. Beaucoup d’entre elles préféreraient construire un avenir dans leur propre pays, près de leur famille et de leurs amis, dans un environnement qui leur est familier. Vous rendez cela possible en investissant par l’intermédiaire de BRS Microfinance Coop.

Ma part dans leur succès

Ma part dans leur succès ? J’aime bien la formuler avec modestie. Je donne un petit coup de pouce à des personnes qui veulent entreprendre mais n’ont pas les moyens de le faire. Puis c’est à elles de faire leurs preuves.



Activités en Belgique

BRS vient à votre rencontre



Le 10 mai, BRS Microfinance Coop a organisé sa première Assemblée Générale pour ses sociétaires individuels. Après la réunion, tout le monde était convié à la soirée Zuidgebreid de BRS, dans une atmosphère latino-américaine. Loïc De Cannière (CEO Incofin IM) y a ébauché l'avenir pour les investissements dans cette région du monde. Lode Delbaere, directeur général de notre organisation partenaire Trias et Kurt Van den Neste, employé de BRS, se sont penchés sur notre collaboration. Enfin, Jose Osorio a relaté son expérience personnelle au Honduras.

Avec l'événement « Cap au Sud », BRS était l'invité de CBC à Wierde le 10 mai. Les collègues de CBC y ont témoigné de leur bénévolat pour BRS au Togo, au Rwanda et au Burkina Faso. Et à Wierde aussi, toute l'assistance a entonné, avec Jean Bosco Safari, la chanson de BRS.



La dégustation d'un Petit-déjeuner Commerce équitable copieux avec les collègues de KBC est une tradition. En 2017, plus de 2000 collègues de KBC se sont inscrits à cette activité annuelle. Un record convivial ! Le quiz de KBC a lui aussi de nouveau remporté un franc succès, avec une recette de 8680 euros. En y ajoutant les cadeaux de fin d'année, la vente de meubles de bureau d'occasion et les actions pain et crèmes glacées, la contribution totale de KBC au profit de BRS a atteint près de 22.000 euros. L'année s'est clôturée par une radio de Noël spéciale. Une nouvelle tradition est née.



Vous n'avez vu BRS nulle part en 2017 ? Dans ce cas, vous n'avez probablement pas participé aux réunions des sociétaires Cera à Alost, Louvain, Gand ou Ypres. Ou peut-être avez-vous manqué BRS lors de la fête du personnel de KBC, lors de la soirée de l'Ordre du Prince à Grimbergen, lors des formations de BTC et Iteco ? N'ayez crainte : en 2018, nous organiserons à nouveau de nombreux événements.



IndeBReS est désormais le nouveau nom de l'action des bénévoles de KBC. Sous l'impulsion des coprésidents Lut Vettenburg et Frederik Goegebeur, ce cercle du personnel rapproche le Sud de KBC.



BRS célèbre son 25e anniversaire avec une mosaïque et bien plus encore

Lorsque la coopérative Cera fait la fête, BRS se joint à elle car, en 1992, c'est à l'occasion des 100 ans de la banque coopérative CERA qu'est née BRS asbl. En 2017, nous avons célébré notre 25e anniversaire avec la coopérative Cera dont, en point d'orgue, le Cera City Festival 7 octobre 2017. Quelques impressions ...

1 l'Hooverplein

2 Close-the-Gap

3 It's not about big money

4 l'Helleputteplein



4



L'Helleputteplein à Louvain est devenue une place du Sud le temps d'une journée. Le rythme endiablé de FabotastiX a réchauffé cette journée pluvieuse. Les bénévoles BRS de Cera4BRS ont assuré une promotion enthousiaste auprès de plus de 1200 visiteurs qui ont tenté leur chance à la roue de BRS. Nos ONG partenaires Trias, SOS Faim et Louvain Coopération ont ouvert une fenêtre sur le Sud et ont donné des explications à propos de leurs projets en Afrique, en Amérique latine ou en Asie. Les scouts ont distribué des centaines de litres de jus de fruit issu du commerce équitable tandis que les effluves de bons plats du Sud s'échappaient de la cuisine du Wereldcafé.



4

2

Le Digitruck de notre organisation partenaire Close The Gap a attiré de nombreux curieux. Le matériel informatique de KBC trouve une seconde vie durable dans les pays du Sud de sorte que, avec notre propre programme de recyclage, la boucle est bouclée.



3



Jean Bosco Safari, accompagné de ses musiciens, a présenté devant un public enthousiaste une version live de « It's not about big money ». Jean Bosco a trouvé l'inspiration dans l'histoire de Jose Osorio qui a pu réaliser son rêve d'une « ville de la mosaïque » il y a 10 ans grâce à un premier microcrédit.

1



Sur l'Hooverplein, tout le monde pouvait déjà jeter un premier coup d'œil à la mosaïque en cours de réalisation. L'artiste-entrepreneur Jose Osorio et son amie Katty y donnaient une démonstration de la technique Trencadis qu'utilisait aussi Gaudí.

2

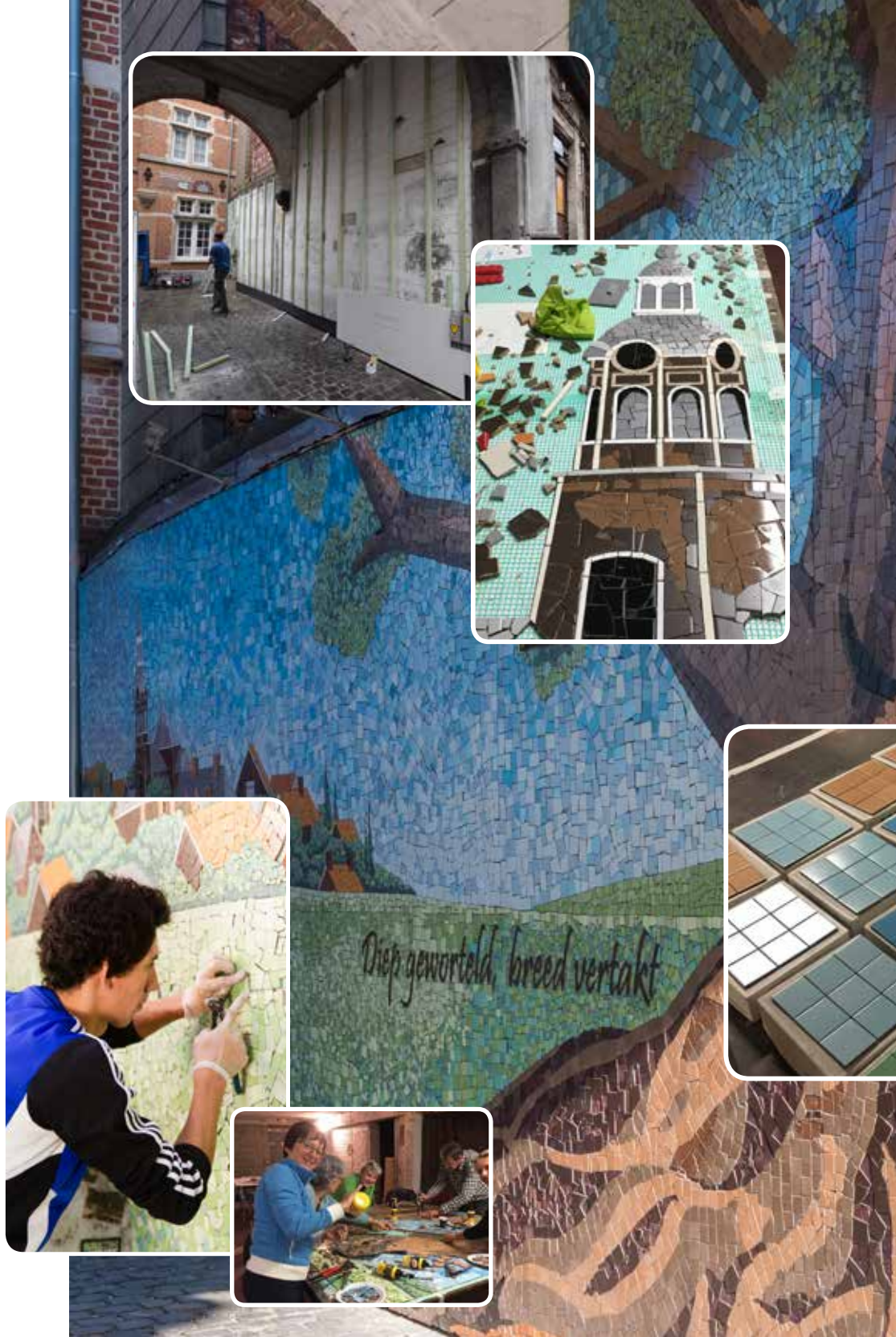
Herbert Hooverplein



CERA CITY FESTIVAL

Notre mosaïque en chiffres

- ✓ 120 bénévoles enthousiastes
- ✓ 42 jours (et quelques nuits) dans l'atelier de Cas-co
- ✓ ± 1 tonne de carrelages du Portugal et d'Italie
- ✓ 45 m² de mosaïque
- ✓ 6 semaines de travail de découpage et de collage
- ✓ 1 bourgmestre agréablement surpris
- ✓ 1 collège communal fier
- ✓ 2 présidents gonflés d'orgueil de BRS et Cera
- ✓ 7 musiciens de Lokomotiv dans la Muntstraat







Comment une mosaïque est-elle devenue une métaphore de l'idée coopérative ?

Le 13 décembre 2017, la mosaïque « Profondément enracinée, largement ramifiée » a été inaugurée à Louvain. Et, n'ayons pas peur des mots, c'est une œuvre d'art. Avec de nombreux bénévoles, José Osorio, un jeune artiste originaire de La Esperanza au Honduras, a réalisé cette fabuleuse œuvre d'art. Pierre par pierre.

José, comment un artiste hondurien comme toi débarque-t-il en Belgique pour y réaliser une mosaïque ?

C'est le résultat de plusieurs rencontres. La mienne et celle de Pilarh tout d'abord. Pilarh est une institution de microcrédits au Honduras qui m'a fait confiance en premier, en m'accordant un crédit de 480 euros pour que je puisse démarrer mon activité. Je n'avais pourtant aucune garantie à apporter. Juste la conviction d'avoir une bonne idée et qu'en travaillant je m'en sortirais.

Puis, plus tard, ma rencontre avec Kurt Van den Neste, qui travaille pour BRS. Pilarh avait organisé une visite de l'atelier où nous fabriquons nos mosaïques pour montrer que, grâce à leur accompagnement, j'avais pu accomplir mon rêve. Voire beaucoup plus, car mon affaire donne désormais du travail à 14 personnes !

Kurt semble avoir apprécié mon histoire, puisque après être rentré en Belgique, il m'a téléphoné pour savoir si je serais intéressé de réaliser une grande mosaïque à Louvain.

Tu parles de ton atelier comme d'une entreprise. Es-tu un entrepreneur ou un artiste ?

En réalité, je me sens beaucoup plus entrepreneur qu'artiste. Naturellement, nos mosaïques prennent une plus-value par leur beauté et par le fait qu'elles ont été confectionnées avec beaucoup de soin. Mais ce qui me plaît le plus, ce n'est pas tant de créer des œuvres d'art que de pouvoir transmettre mes connaissances et ma technique et de donner

du travail à d'autres personnes. Si j'étais d'abord un artiste, je travaillerais sans doute davantage pour mon propre compte. Et ce n'est pas du tout mon esprit. Au contraire. Je suis convaincu qu'aider les autres est l'une des clés de mon succès.

Cette mosaïque est-elle une nouvelle étape dans ta carrière ?

Complètement ! C'est comme un cadeau du ciel ! Qui aurait imaginé cela il y a deux ou trois ans ? Vous savez, je suis parti de rien. Ce genre de mosaïques n'existait même pas au Honduras. Je me suis inspiré des travaux de Gaudi pour démarrer. Cela signifie qu'on a dû créer la demande en partant de zéro. Il a fallu convaincre les clients un à un. Je ne cache pas que les six premiers mois, je n'ai rien vendu. Mais à force de courage et de persévérance les choses se sont mises en place. On a commencé par notre quartier, pour s'étendre petit à petit jusqu'aux sept autres grandes villes du Honduras. A présent, mon rêve serait d'avoir un atelier en Europe ! Parce que je sens qu'il y a un vrai potentiel ici aussi. Et puis, l'artisanat est beaucoup mieux valorisé chez vous. Dans mon pays, mes travaux ne sont que des commandes. Un portrait, une plaque de rue, un produit. Tandis qu'ici ils sont appréciés comme des œuvres. Cette appréciation me donne véritablement un nouvel élan. Pas seulement personnel. Je constate par exemple sur les réseaux sociaux que cette reconnaissance internationale nous donne plus de crédibilité au Honduras. Grâce à cela, de nouveaux clients se tournent déjà vers nous.

Quoi qu'il arrive, cette fresque restera toujours très spéciale à mes yeux. Tout d'abord, parce que c'est ma première réalisation à l'étranger, et même la première fois que je sors de mon

« La peur est le plus grand ennemi d'un entrepreneur. Ne baissez pas les bras si vous ne réussissez pas du premier coup. Apprenez de vos erreurs et continuez ! »

pays. Mais aussi et surtout parce que j'ai été fasciné par l'esprit de coopération qui animait toutes les personnes de BRS. C'était formidable de voir tous ces bénévoles s'impliquer autant. Pour la première fois, cette œuvre n'est pas le résultat de mon seul travail. Elle est le fruit d'une énorme collaboration où chacun y a laissé un petit bout de soi. Cette mosaïque est en réalité devenue une métaphore de l'idée coopérative.

J'ai plaisir à penser que tous les bénévoles qui ont collaboré à Louvain passeront devant cette mosaïque et diront : « J'y ai apporté ma petite pierre, au propre comme au figuré ».

Vous pouvez admirer cette superbe mosaïque « Profondément enracinée, largement ramifiée » à la Jozef Vounckplein à Louvain.





Bina Agarwal

Pourquoi je me bats pour les petits agriculteurs

Une longue liste de positions, de prix, de doctorats d'honneur et de publications innovantes a introduit le professeur Bina Agarwal en tant qu'orateur lors du Microfinance Lunch Break du 6 novembre 2017. Agarwal, chargée de cours en Développement économique et Environnement à l'Université de Manchester, nous a fait part de sa perception des problèmes des petits agriculteurs. En se basant sur ses recherches, elle a présenté des modèles coopératifs d'agriculture comme une solution possible.

Petits agriculteurs, grands soucis

« Les petits agriculteurs se heurtent à une foule de restrictions. Ils ne travaillent qu'un ou deux hectares de terres et n'ont guère accès aux engrais, à l'irrigation, aux débouchés ou aux nouvelles technologies. De plus, étant donné qu'ils n'ont rien à donner en garantie – des terres ou d'autres avoirs – la banque ne leur prête pas d'argent. Les agricultrices ont encore moins accès aux prêts. De plus, étant donné que la législation les discrimine sur le plan du droit successoral et de la

distribution des terres, il arrive souvent que les femmes ne possèdent absolument aucune terre.

L'agriculture coopérative comme solution

La mise en commun de leurs moyens limités constitue un énorme potentiel pour les petits agriculteurs. Ensemble, ils ont plus de terres, ils peuvent investir davantage et partager leurs aptitudes et connaissances. C'est ainsi qu'ils stimulent leur productivité et leurs gains. Dans les anciens pays socialistes où les terres de l'État ont été distribuées après les bouleversements politiques, certains agriculteurs ont remis en commun leurs terres et leurs moyens de production. Des études démontrent que ces fermes coopératives produisent plus que les exploitations familiales individuelles.

« Une agriculture coopérative offre aux petits agriculteurs la perspective d'une vie meilleure. »

Une coopérative n'est pas l'autre

Certes, le travail coopératif connaît de nombreuses gradations. Les groupes d'agriculteurs que j'étudie s'engagent dans ce que j'appellerais des « coopérations intégrées ». Ils mettent en commun des terres, de l'argent, du travail et d'autres moyens et gèrent aussi tout le processus de production ensemble.

Ils contribuent tous dans une même mesure et chacun fait sa part du travail. Cette collaboration coopérative poussée, même dans le travail quotidien, demande beaucoup d'engagement et de confiance réciproque. C'est précisément cette forme d'agriculture coopérative qui offre aux petits agriculteurs la perspective d'une vie

meilleure.

Et la microfinance dans tout ça ?

La microfinance fait partie de cette solution. La structure institutionnelle qui sous-tend le mouvement de microfinance constitue une bonne base pour le développement de l'agriculture coopérative. La structure du groupe constitue le nœud de l'innovation.

C'est ainsi que le succès de la Grameen Bank de Muhammad Yunus repose sur le postulat de départ que, si vous donnez un crédit à de petits groupes, les membres du groupe se portent garants l'un envers l'autre. Cette innovation institutionnelle est importante. Elle permet que tous les membres reçoivent finalement un prêt plus élevé que celui qu'ils obtiendraient avec une demande individuelle.

Ma contribution en tant que chercheur

La pauvreté, l'inégalité et l'injustice m'ont toujours interpellée. Vous pouvez essayer d'y remédier de nombreuses manières. J'ai choisi de devenir chercheur pour comprendre les processus qui conduisent à la pauvreté et à l'inégalité sociale et économique. Dans l'espoir finalement, de trouver des solutions potentielles.

Mon travail de recherche m'a conduit à la conclusion que les nouvelles technologies ne sont pas suffisantes en soi pour réformer notre système agricole. Nous devons faire en sorte que celles-ci parviennent aux agriculteurs et qu'ils puissent effectivement en faire usage. Pour ce faire, une approche collective s'impose.

J'espère qu'à terme, mon travail pourra améliorer la vie des petits agriculteurs, qui comptent de plus en plus de femmes dans leurs rangs.



Imad Alsheikh Haidar

La microfinance lui tient à cœur

Travailler ! Il veut travailler. Après avoir suivi avec succès le « European Microfinance Programme » en 2017, Imad Alsheikh Haidar est impatient de se mettre au travail avec ses nombreux talents. Et de préférence dans le secteur qui lui tient à cœur : la microfinance. Car c'est dans ce domaine qu'il travaillait en juillet 2013 quand il fut forcé de quitter la Syrie. Il a fui la violence d'une guerre qui a coûté la vie à ses amis et des membres de sa famille, et il est arrivé en Belgique. Et ainsi chez BRS.

En route pour une nouvelle vie

« L'institut de microfinance (IMF) pour lequel je travaillais à Damas s'appelait "The First Microfinance Institution". Une toute nouvelle expérience, pas seulement pour moi, mais aussi pour la Syrie. Le nom de l'institut le dit bien.

J'ai travaillé là avec beaucoup d'enthousiasme pendant trois ans et demi, mais la guerre a tout chamboulé. Les clients mourraient ou disparaissaient soudainement. J'ai perdu des amis et des membres de ma famille. Je ne voulais plus vivre comme cela.

Après un long voyage difficile, je suis arrivé à Gand. J'ai directement commencé à apprendre le néerlandais. J'ai travaillé pendant un an et demi dans une usine, mais j'ai vite su que ce n'était pas fait pour moi. À la recherche de façons d'améliorer ma situation, j'ai découvert le "European Microfinance Programme", une formation de master à la Solvay Brussels School, dans laquelle BRS est également étroitement impliquée. Je me suis inscrit immédiatement.

« Il est très important d'épargner, surtout dans les pays où les gens ont peu de moyens. »

Épargner, depuis tout petit

C'est chez BRS que j'ai effectué le stage obligatoire à réaliser dans le cadre de cette formation. Et, via BRS, j'ai travaillé pendant trois mois en Ouganda, pour l'institut de microfinance local Hofokam. En vue du lancement de produits d'épargne, j'ai interrogé leurs clients sur leurs besoins et leurs attentes.

Je m'intéresse énormément aux produits d'épargne. Il est très important d'épargner, surtout dans les pays où les gens ont peu de moyens. En Syrie, je m'occupais de comptes d'épargne pour enfants, car je suis convaincu que c'est utile d'apprendre aux enfants à épargner depuis tout petits.

Nouveaux amis

BRS m'a particulièrement bien soutenu pendant mon stage, tant au niveau pratique qu'au niveau du contenu. Et cette formation de master m'a appris beaucoup. Avec plus de 400 clients, j'avais déjà acquis une certai-

ne expérience en Syrie, mais j'ai ici pu approfondir et élargir mes connaissances. J'ai étudié plusieurs aspects du microfinancement et des expériences d'instituts de microfinance dans le monde entier. Et je me suis aussi fait de nombreux nouveaux amis, en Afrique et en Amérique latine.

« La principale mission de la microfinance est l'inclusion, à savoir veiller à ce que tout le monde ait sa chance sur le plan financier. »

Donnez-moi du travail, du travail, du travail

Maintenant que j'ai terminé mes études de master en microfinance s'annonce la nouvelle étape : trouver un emploi. Je veux commencer le plus rapidement possible. De préférence dans le secteur de la microfinance, car cela me passionne vraiment ! Ce sentiment est plus fort que l'amour, je vous assure. La microfinance est terriblement importante !

En Syrie, ce secteur suscite encore beaucoup de discussions. « Est-ce que cela a vraiment un effet ? », me demandaient les gens. Et oui, ma petite expérience m'a appris que pour certaines personnes, la microfinance apporte réellement un changement. Lorsque des personnes vivant dans la pauvreté ont accès à un service financier, elles peuvent épargner, souscrire des assurances, se lancer dans la vie. La principale mission de la microfinance est l'inclusion, à savoir veiller à ce que tout le monde ait sa chance sur le plan financier. Et c'est la raison pour laquelle la microfinance me tient tant à cœur : parce qu'elle donne vraiment une chance aux gens. »

Dix jours, deux pays, d'innombrables impressions

Du 10 au 20 février 2017, une délégation de 12 personnes membres de BRS, KBC/CBC et Cera s'est rendue dans deux pays situés à la charnière de deux Amériques : El Salvador et le Honduras.

L'objectif de ce voyage était de prendre conscience sur place de la force que peuvent représenter la microfinance et la microassurance, pas seulement du point de vue des institutions, mais aussi à travers les yeux des micro-entrepreneurs eux-mêmes.



De gauche à droite : Franky Depickere, Piet Vandendriessche, Isabelle Cardinael, Vic Van de Moortel, Chris Berckmoes, Jan Bergmans, Patricia Hollinger, Kurt Moors, Stephan Olaerts, Kurt Van den Neste, Astrid Vreys, Lieven Boone, Hilde Talloen, Jacques De Raymaecker, Sandra Circhirillo, Marjan Justaert (journaliste pour De Standaard).

Chris, Patricia et Jacques venaient tout juste d'accomplir une semaine de conseils auprès d'AMC. Jacques a poursuivi le voyage avec la délégation, tandis que Chris et Patricia sont rentrés en Belgique une fois leur mission terminée.

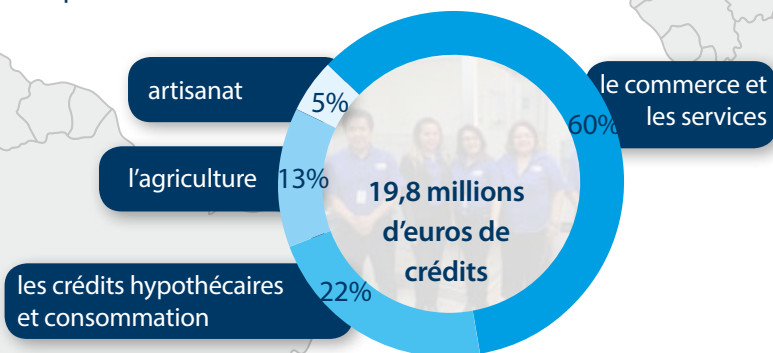


Au El Salvador BRS travaille avec les ONG Trias et AMC.

AMC compte



Les segments les plus importants sont :



Gloria de Sabiplus est une de ces clientes. Sabiplus fabrique des produits de beauté. En 2013 l'entreprise a démarré avec deux produits, distribués dans des bouteilles de boissons gazeuses recyclées. Aujourd'hui, elle propose 11 produits ayant chacun leur emballage propre, un logo et une marque déposée. L'entreprise avance ainsi pas à pas, mais sûrement.



'La pauvreté ne se réduit pas au manque d'argent ou de travail. C'est aussi ne pas avoir accès aux mêmes services que les autres. Ce qui est néfaste pour l'estime de soi.'

- Astrid Vreys,
coordinatrice de Trias pour l'Amérique centrale



‘Si vous venez de si loin pour nous soutenir, nous avons également le devoir de nous aider nous-mêmes’

- Miguel Rajo, administrateur

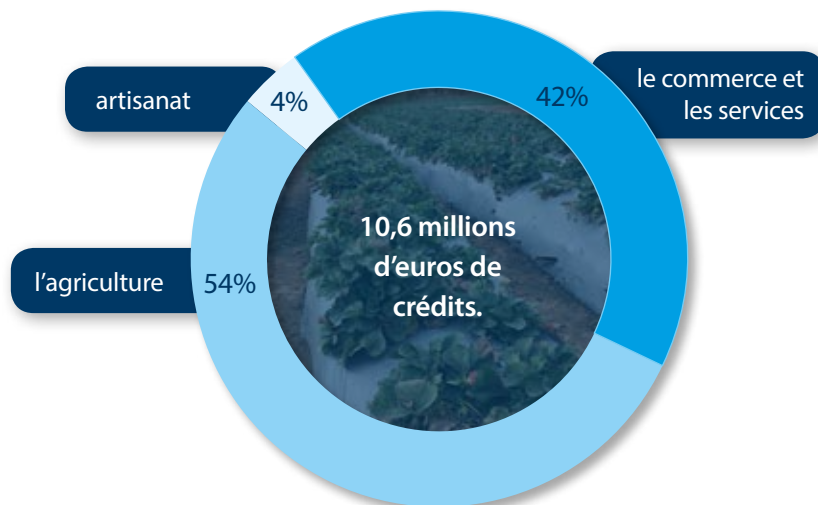


Pilarh OPDF est l'organisation partenaire précédente de BRS et Trias au Honduras.

Pilarh OPDF compte



Ses principaux segments sont :





Foodtrucks salvadorien. Veronica Pineda est la fière propriétaire d'un restaurant et de 5 échoppes de nourriture comme celle-ci. Elle a commencé avec un crédit hypothécaire et un micro-crédit pour son affaire. Elle donne du travail à 10 personnes.



Ligia est une microentrepreneure du Honduras, cliente de Pilarh. C'est une vraie perle de l'entrepreneuriat. Enfant, elle mit une table au milieu de la rue et vendit les bijoux de sa mère. Elle n'avait alors encore aucune idée de la valeur des objets ! Aujourd'hui, pendant que toute sa famille dort, elle se rend dans son atelier et y fabrique de merveilleux colliers et bracelets que ses clients achètent à travers différents points de vente.



Jose Osorio, est un micro-entrepreneur et un artiste mosaïste qui réalise trois sortes de produits : des panneaux pour les commerces et noms de rue, des éléments décoratifs tels que des miroirs et, enfin, des œuvres plus complexes, souvent sur base d'une photo ou d'un dessin. C'est au cours de ce voyage d'étude qu'est née l'idée de l'inviter à Louvain, en 2017, pour y construire la grande mosaïque 'Profondément enracinée, largement ramifiée'. On vous en reparle à la page 32.

Les partenaires de BRS en Europe



**European
Microfinance
Programme**



**Luxembourg Microfinance
and Development Fund**



Cooperatives in Development



Conseil d'Administration de BRS asbl

Composition au 31.12.2017



- | | | | |
|-----------------------|---------------------|-----------------------|----------------------|
| 1. Koen Van der Steen | 4. Guido Poffé | 7. Lieven Boone | 10. Stephan Olaerts |
| 2. Frederik Goegebeur | 5. Marc Daems | 8. Annemie Verhaevert | 11. Alain Baeck |
| 3. Lut Vettenburg | 6. Franky Depickere | 9. Matthieu Vanhove | 12. Jean Masscheleyn |

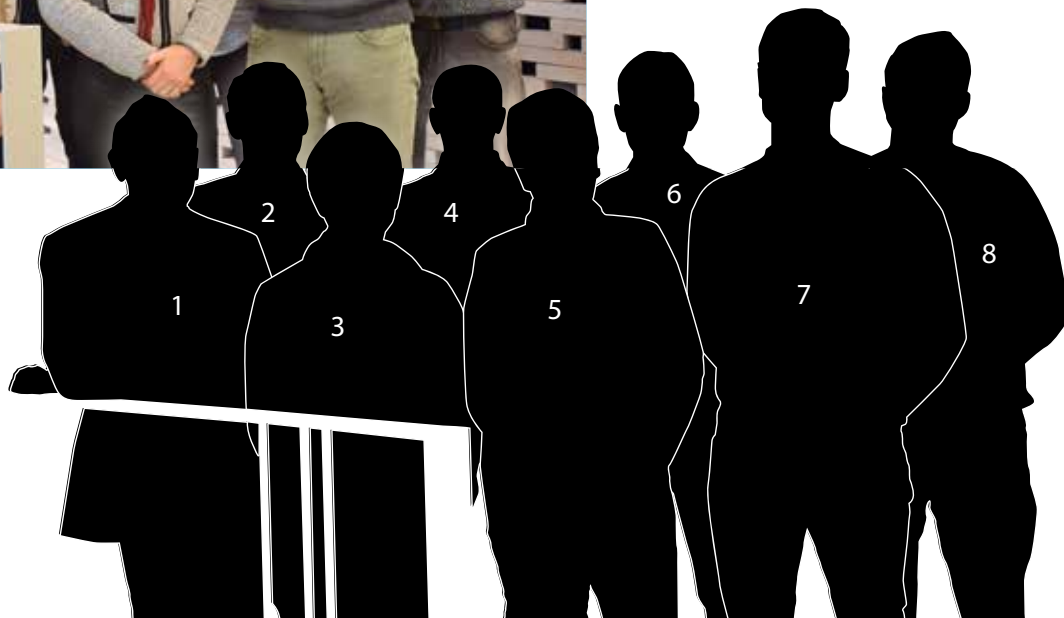
Pas sur la photo : Frans Rymenams

Les mandats de ces personnes se sont terminés en 2017 : Jacques De Raeymaker, Olivier Lambin, Koen Peeters, Paul Troch en Dirk Vyncke.

BRS-Team



1. Matthieu Vanhove
2. Kurt Moors
3. Mariette Van Eyken
4. Kurt Van den Neste
5. Tine Nosedá
6. Tom Geladé
7. Vincent Monnart
8. Jarek Chuchla



Institut BRS

Composition au 31.12.2017



- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1. Patricia Hollinger | 6. Eric De Vos |
| 2. Jacques De Raeymaeker | 7. William Brondeel |
| 3. Paul Vanheuverzwijn | 8. Piet Vandendriessche |
| 4. Philippe Matthijs | 9. Hugo Vanderpooten |
| 5. Guido Poffé | 10. Hugo Vleeracker |

Pas sur la photo : Albert Kessler, Wim Moens, Jacques Morjaen



Quelles sont les tâches principales de l'Institut BRS ?



Conseiller les collègues banquiers et assureurs dans les pays du Sud pour le développement de leurs projets.



Examen de nouvelles **demandes de projet**.



Évaluation des projets existants.



Analyser les dossiers et visiter les projets.



Cera4BRS

Composition au 31.12.2017



- | | |
|------------------------|------------------------|
| 1. Frans Parren | 9. Lieven Boone |
| 2. Antoine De Caluwe | 10. Leo Nijssen |
| 3. Marc Daems | 11. Matthieu Vanhove |
| 4. Monique Nijs | 12. Marc Peelaers |
| 5. Koen Van der Steen | 13. Louis Peeters |
| 6. Arseen Goossens | 14. Herman Jacobs |
| 7. Luc Bosschem | 15. Annemie Verhaevert |
| 8. François Peetermans | |



Pas sur la photo : Geert Debeerst, André Hellemans, Leo Heylen, Olivier Lambin, Johan Struyvelt, Paul Troch.





Financier

Financier

BILAN (EN EUROS)

	2017	2016
ACTIF	1.980.247	1.936.408
IMMOBILISATIONS	323.452	323.452
Immobilisations financières	323.452	323.452
ACTIFS CIRCULANTS	1.656.795	1.612.956
Créances à un an au plus	18.161	15.176
Créances commerciales	16.405	13.476
Autres créances	1.756	1.701
Placements de trésorerie	1.227.568	1.502.838
Liquidités	403.859	63.896
Comptes de régularisation	7.207	31.046
PASSIF	1.980.247	1.936.408
FONDS PROPRES	1.937.582	1.884.440
Fonds de l'association	700.000	700.000
Fonds affectés	500.000	500.000
Bénéfice reporté	737.582	684.440
DETTES	42.665	51.968
Dettes à un an au plus	42.665	51.968
Fournisseurs	29.393	37.573
Autres dettes	13.272	14.395

COMPTE DE RÉSULTATS (EN EUROS)

	2017	2016
REVENUS D'EXPLOITATION	423.336	462.636
Chiffre d'affaires	88.492	117.222
Cotisations, dons, legs et subsides	315.534	328.846
Autres produits d'exploitation	19.310	16.568
CHARGES D'EXPLOITATION	395.471	424.976
Services et biens divers	391.985	421.968
Autres charges d'exploitation	3.486	3.009
PRODUITS FINANCIERS	25.682	2.466
CHARGES FINANCIÈRES	405	300
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	53.142	39.825

Commentaire

BILAN

À la date de clôture, le total du bilan s'élève à 1.980.247 euros.

L'actif se compose principalement des actifs circulants (1.656.795 euros), qui comprennent :

- Diverses créances à un an ou au plus (18.161 euros), principalement des créances commerciales
- Placements de trésorerie (255,69 actions d'une SICAV de KBC, d'une valeur comptable de 1.227.568 euros)
- Valeurs disponibles (403.859 euros)
- Frais à reporter (7.207 euros) : il s'agit de frais engagés lors de l'exercice 2017, mais à charge de l'exercice 2018

Les immobilisations financières (323.452 euros) englobent les participations suivantes :

- Cera Société de gestion (valeur comptable : 248 euros)
- Almancora Société de gestion (valeur comptable : 100 euros)
- Alterfin (valeur comptable : 2500 euros)
- Incofin (valeur comptable : 2604 euros)
- BRS Microfinance Coop (valeur comptable : 318.000 euros)

Le passif comprend principalement les fonds propres (1.937.582 euros), qui ont crû en 2017 de 53.142 euros.

Les dettes à un an au plus (42.665 euros) englobent :

- Des factures pas encore payées et encore à recevoir (29.393 euros) portant sur des prestations fournies lors des exercices précédents
- D'autres dettes (13.272 euros)

COMPTE DE RÉSULTATS

Le compte de résultats dégage un résultat positif de 53.142 euros.

Les produits d'exploitation comprennent principalement :

- Les produits bruts des tombolas de Cera : (87.000 euros)
- Les dons : (315.534 euros)

La marge brute s'établit à 31.350 euros et représente le solde positif des produits d'exploitation (423.336 euros) et des services et biens divers (391.985 euros).

Les charges d'exploitation pour services et biens divers peuvent être attribuées aux postes suivants :

- Communication : 29.125 euros
- Charges de fonctionnement : 21.055 euros
- Projets et services financiers : 221.991 euros
- Consultance : 83.242 euros
- Formation : 21.649 euros
- Organisation et prix des tombolas : 14.924 euros

Les autres charges d'exploitation (3.486 euros) ont trait au paiement de la taxe sur le patrimoine, aux frais de dépôt des comptes annuels et publications au Moniteur belge.

Les produits financiers se composent principalement des produits de la SICAV ((25.682 euros).

Les charges financières (405 euros) comprennent principalement les frais des virements non-européens et l'attestation du réviseur d'entreprise

Droits et engagements hors bilan

Les engagements relatifs à des projets déjà approuvés, mais dont la mise en œuvre et le paiement se feront lors des prochains exercices, s'établissaient à la date du bilan à 230.000 euros.

Une convention a été conclue dans le cadre du programme 'Microfact' pour un montant maximum de 75.000 euros pour 2018.

Soutenez BRS

Votre soutien, quel qu'il soit, permettra à des populations démunies dans les pays du Sud de prendre leur sort en mains et d'offrir un avenir à leur famille. Vous pouvez effectuer un don à BRS, organiser vous-même une activité ou reprendre BRS dans votre testament via un (duo) legs.

Pour les dons à partir de 40 euros, vous recevez une attestation fiscale.

Numéro IBAN : BE07 7300 0700 0766

BIC (swift) : KREDBEBB



BRS est membre de l'Association pour une éthique dans la récolte de fonds (AERF) et adhère à son code éthique. Nous nous engageons ainsi à récolter les fonds de manière éthique. Vous disposez d'un droit d'information ; cela implique que les donateurs, collaborateurs et membres du personnel sont informés au moins annuellement de l'affectation des fonds récoltés, entre autres via ce rapport annuel. Vous trouvez plus d'infos sur www.brs.coop et www.vef-aerf.be.

BRS Microfinance Coop



Rene Romero

Votre investissement : un grand pas en avant

Financiera Fundeser au Nicaragua. C'est à cette institution de microfinance qu'a été consacré le tout premier investissement de BRS Microfinance Coop, la coopérative d'investissement qui a été lancée fin 2016 par BRS asbl, KBC et la coopérative Cera. Concrètement, il s'agit d'un prêt de 1,8 million d'euros pour une durée de 3 ans. Rene Romero, directeur général de Financiera Fundeser, réagit avec enthousiasme.

Un pas en avant (x 900)

« Ce montant nous permet d'accorder à 900 agriculteurs et entrepreneurs locaux un crédit de 1700 euros en moyenne. Un montant qu'ils remboursent sur une durée de 36 mois. Pour les agriculteurs, qui constituent quand même 60 % de notre clientèle, c'est un délai relativement court. Ils utilisent donc surtout ce microcrédit comme fonds de roulement, par exemple pour acheter des semences ou des engrais.

S'ils investissent bien leur prêt, non seulement leurs revenus augmentent mais ils ont également accès à de meilleurs soins de santé et à une formation. Pour nous, l'inclusion financière est très importante car quiconque a accès au secteur financier peut conclure des assurances, contracter des prêts, épargner et investir. Et, de cette manière, améliorer ses conditions de travail.

Nous faisons ce que nous faisons bien

Nous nous sommes adressés délibérément à des clients dans des zones rurales, depuis le tout début. En 1993, nous avons vu le jour en tant que Fundeser, une petite ONG destinée au développement des zones rurales. Après la scission en 2004 des services financiers en une institution séparée de microfinance, nous avons gardé ce cap.

« Je trouve fantastique que de simples citoyens en Belgique qui investissent en nous par l'intermédiaire de BRS Microfinance Coop aient rendu cette croissance possible. »

Dans un pays tel que le Nicaragua qui vit des exportations de produits agricoles – café, tabac, viande – investir dans les zones rurales est un choix logique. Pourtant, cela n'intéresse pas les banques commerciales. Par conséquent, nous nous en chargeons. Nous sommes bons dans ce domaine et nous possédons l'expertise nécessaire.

Par expérience

Moi-même, je suis ingénieur agronome de formation. J'ai choisi cette formation parce que je suis né dans une région rurale. J'ai grandi dans une petite maison, avec mes parents et mes dix frères et sœurs. Mes grands-parents maternels vivaient de l'agriculture. Donc je connais la vie des petits agriculteurs. Je les comprends et je peux communiquer avec eux dans un langage qu'ils comprennent. Mon propre passé me motive à leur tendre une main secourable par l'intermédiaire de Financiera Fundeser.

« Crezcamos Juntos »

Je suis très heureux de faire ce que je fais. Satisfait d'avoir pu développer et faire prospérer Fundeser et Financiera Fundeser au cours des 25 dernières années. Notre devise est « Crezcamos Juntos », ce qui signifie « grandissons ensemble ». C'est le message important que nous donnons à nos clients, à nos collaborateurs, au pays et à toute personne qui s'y trouve impliquée.

Merci, sociétaires de BRS Microfinance Coop !

Je trouve fantastique que des investisseurs particuliers – de simples citoyens en Belgique – qui investissent en nous par l'intermédiaire de BRS Microfinance Coop aient rendu cette croissance possible. Je veux remercier toutes ces personnes de la confiance qu'elles nous témoignent, non seulement à Financiera Fundeser, mais aussi à nos clients. En tant que CEO de Financiera Fundeser, je tiens à leur faire savoir que leur investissement représente un grand pas pour nos petits agriculteurs et entrepreneurs locaux. Et je souhaite les en remercier sincèrement !



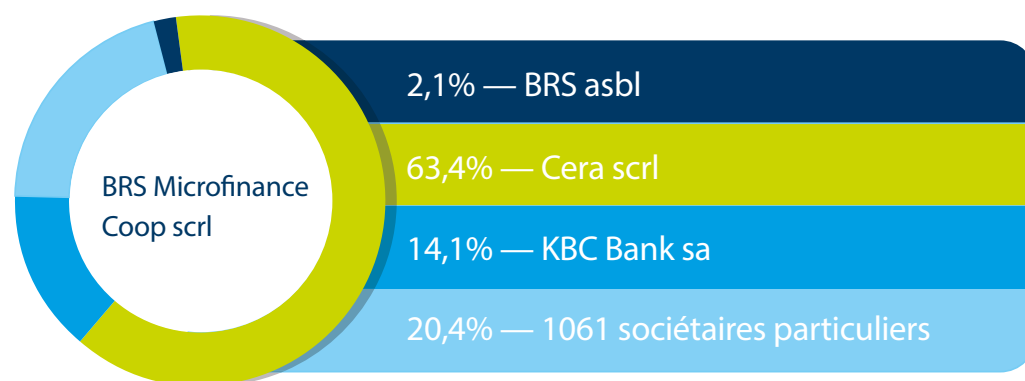


Financier

Bonne gouvernance

SOCIÉTARIAT

Part dans le capital de BRS Microfinance Coop au 31 décembre 2017:



Le capital de BRS Microfinance Coop est réparti en parts nominatives d'une valeur nominale de 500 euros chacune (part A) ou 1000 euros (parts B et C). Aucune part B n'a été émise jusqu'à ce jour.

À la date du bilan, le sociétariat de BRS Microfinance Coop est composé, d'une part, de 1061 sociétaires particuliers (détenteurs de parts A) et, d'autre part, de Cera scrl, BRS asbl et KBC Bank sa (détenteurs de parts C).

L'Assemblée Générale des sociétaires se réunit chaque année le deuxième mercredi de mai.

En 2017, ce fut le 10 mai 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de minimum cinq et maximum neuf membres :

- minimum un et maximum deux administrateurs sont élus parmi les détenteurs de parts A (administrateurs A) ;
- minimum quatre et maximum six administrateurs sont élus parmi les candidats proposés par les détenteurs de parts C (administrateurs C) ;
- maximum un administrateur externe (expert), sociétaire ou non, est choisi librement par l'Assemblée Générale (administrateur E).

Le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop comptait 6 membres au dimanche 31 décembre 2017 : 1 administrateur A, 4 administrateurs C et 1 administrateur E.



Les administrateurs sont nommés pour une période de maximum trois ans. Le mandat d'administrateur est renouvelable. Un mandat d'administrateur C est renouvelable à l'infini. Un mandat d'administrateur A ou E prend fin de plein droit après l'Assemblée Générale annuelle de la neuvième année consécutive du mandat.

Le président et le(s) vice-président(s) du Conseil d'Administration sont toujours désignés parmi les administrateurs C.

Le mandat des administrateurs est non rémunéré. Ils ont uniquement droit au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

Le Conseil d'Administration est un organe collégial. Le Conseil d'Administration se réunit au moins 3 fois par an. Par ailleurs, le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que cela est estimé nécessaire ou souhaitable.

Outre ses tâches classiques (établissement des résultats), proposition d'affectation du résultat, suivi des travaux du Comité d'Investissement, etc.), le Conseil d'Administration a notamment traité les questions suivantes durant l'exercice 2017 :

- | | |
|---|--|
| • suivi des investissements et gestion des risques | • aspects sociaux des investissements |
| • adhésion à MFX Microfinance Currency Risk Solutions | • couverture du risque pays (Credendo) |
| • diminution de la ligne de crédit KBC Bank sa | • suivi des mandats d'administration |
| • décision d'émission de parts A 2017/2018 et approbation du prospectus | • implications de l'accord d'été |
| | • déménagement du siège social |

Le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop



Le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois en 2017 : le 6 mars, le 19 avril, 29 mai et le 28 novembre. Ensuite, le Conseil d'Administration a rendu au total 9 fois des décisions à propos de dossiers d'investissement concrets par la procédure de décision écrite.

Composition et présences du Conseil d'Administration

Nom	Qualité	Fin du mandat actuel	Présences
Umberto Arts*	Administrateur C	2018	2
Lieven Boone	Administrateur A	2019	3
Franky Depickere (président)	Administrateur C	2018	4
Stephan Olaerts	Administrateur C	2018	3
Piet Vandendriessche	Administrateur E	2019	4
Matthieu Vanhove (administrateur délégué)	Administrateur C	2018	4



1. Lieven Boone (administrateur A)
2. Koen Schrever* (administrateur C)
3. Kristof Van Gestel (secrétaire)
4. Franky Depickere (administrateur C, président du Conseil d'Administration)
5. Matthieu Vanhove (administrateur C, administrateur délégué),
6. Piet Vandendriessche (administrateur E)
7. Stephan Olaerts (administrateur C)

Pas sur la photo : Umberto Arts

* Koen Schrever remplace Umberto Arts depuis le 1 février 2018.

COMITÉ D'INVESTISSEMENT

Il a été institué un Comité d'investissement, qui peut prendre des décisions d'investissement autonomes dans le cadre des lignes de force définies par le Conseil d'Administration.

Le Comité d'investissement est nommé par le Conseil d'Administration et se compose d'une équipe d'experts qualifiés disposant d'une vaste expertise dans les matières financières et juridiques. Ils sont familiarisés avec le secteur de la microfinance et sont à même d'évaluer correctement les risques d'un investissement. Le Comité d'investissement suit de près l'évolution et la gestion de tous les risques décrits plus loin.

À la date du bilan, le Comité d'investissement se composait des membres suivants :

- Jan Bergmans
- Isabelle Cardinael
- Kurt Moors
- Piet Vandendriessche

Le mandat des membres du Comité d'investissement est non rémunéré.

RÔLE CONSULTATIF D'INCOFIN INVESTMENT MANAGEMENT

Le portefeuille d'investissement de BRS Microfinance Coop est constitué selon les recommandations d'Incofin Investment Management (Incofin IM). Incofin IM dispose d'une vaste expérience dans le domaine de la microfinance sur les marchés internationaux et dans la gestion de relations avec des investisseurs dans le monde entier. Incofin IM vise une approche « double bottom line » et prête donc attention à la performance tant financière que sociale. En plus de l'analyse approfondie des dossiers d'investissement (« due diligence »), Incofin IM assure également le suivi des organisations dans le portefeuille de BRS Microfinance Coop, conformément à la politique d'investissement.

BRS Microfinance Coop paie une indemnité à Incofin IM pour ses travaux de préparation et de suivi des dossiers d'investissement.

COMMISSAIRE

Le contrôle externe est exercé par KPMG Réviseurs d'Entreprises scrl. KPMG Réviseurs d'Entreprises a désigné Erik Clinck comme représentant permanent.

Durant l'exercice 2017, KPMG Réviseurs d'Entreprises a reçu une indemnité de 10.000 euros (hors tva) pour les activités de contrôle normales. Ce montant fera l'objet d'une indexation annuelle sur la base des fluctuations de l'indice santé.

Rapport du Conseil d'Administration

Nous rendons compte par la présente de l'exercice 2017 et nous vous demandons d'approuver les comptes annuels tels qu'ils ont été clôturés au 31 décembre 2017. Le Conseil d'Administration a suivi les activités de la société en accordant une attention spécifique à sa finalité sociale.

NOTRE MISSION

BRS Microfinance Coop poursuit un objectif social et ne vise pas la maximisation des bénéfices.

Elle a pour objet de favoriser les initiatives de développement durable dans les pays du Sud, et en particulier d'améliorer par le biais de la microfinance et de la microassurance la qualité de vie des populations démunies de ces pays afin d'offrir à ces personnes et à leur famille l'opportunité de se construire un avenir. Respect, solidarité et coopération sont des notions essentielles que BRS Microfinance Coop défend dans tout son fonctionnement.

La société réalise cet objectif notamment en :

- accordant des prêts ou cautionnements, sous n'importe quelle forme et dans n'importe quelle devise à des institutions de microfinance (IMF), des microassureurs, des organisations agricoles ou d'autres organismes offrant des services financiers ;
- investissant directement et/ou indirectement dans des institutions de microfinance (IMF), des microassureurs, des organisations agricoles ou d'autres organismes offrant des services financiers ;
- renforçant la capacité des organisations susmentionnées grâce à son expertise et son coaching dans le domaine de la banque, de l'assurance et de la gestion coopérative.

COMMENT TOUT A COMMENCÉ

BRS Microfinance Coop a été constituée en décembre 2012. Jusqu'à la fin 2015, l'activité de BRS Microfinance Coop se limitait principalement à investir dans 2 fonds qui investissaient à leur tour dans la microfinance. Ces fonds ont été apportés lors de la constitution par la coopérative Cera et BRS asbl. Durant la période 2013-2015, les produits et charges de BRS Microfinance Coop sont de ce fait restés limités.

Depuis 2016, BRS Microfinance Coop a fait croître le portefeuille d'investissement. Cet objectif a dans un premier temps été poursuivi avec des capitaux supplémentaires provenant de la coopérative Cera et KBC Bank, toutes deux détentrices de parts C. L'apport de capital et l'obtention d'une ligne de crédit ont permis à BRS Microfinance Coop de se constituer un portefeuille plus vaste et plus diversifié. Depuis fin octobre 2016, BRS Microfinance Coop a ouvert également le capital aux investisseurs particuliers (sociétaires A).

Depuis le deuxième semestre de 2016, ces fonds sont systématiquement investis selon la politique d'investissement de BRS Microfinance Coop, approuvée au printemps de 2016. En 2017, nous avons accordé également beaucoup d'attention à la constitution d'un portefeuille d'actifs diversifié. Aussi en 2018, l'accent sera placé sur des investissements supplémentaires et la poursuite du développement du portefeuille.

Ce chapitre traite des aspects les plus importants de l'exercice 2017 de BRS Microfinance Coop scrl.

BILAN

Fin 2017, le bilan total de BRS Microfinance Coop s'élevait à 15.761.108 euros, contre 13.841.707 euros fin 2016. Cette augmentation est la conséquence d'apports en capital par des investisseurs particuliers. Les fonds ainsi mis à disposition sont désormais systématiquement investis.

Les divers postes de l'actif et du passif sont expliqués plus en détail ci-après.

Portefeuille d'actifs

Le tableau ci-dessous présente la composition de ce portefeuille à la date du bilan.

Organisation	Type d'investissement	Date de l'investissement	Devise	Pays	Valeur comptable (en millions d'euros)
Fundeser	Prêt*	07.2017	USD	Nicaragua	1,7
Kaebauk Investmentu No Finansas (KIF)	Prêt*	08.2016	USD	Timor oriental	0,9
Insotec	Prêt*	02.2017	USD	Équateur	0,9
Insotec	Prêt*	12.2017	USD	Équateur	0,9
Komida	Prêt*	07.2017	IDR	Indonésie	0,9
OnePuhunan	Prêt*	10.2017	PHP	Philippines	1,5
MicroCred	Prêt	11.2017	XOF	Côte d'Ivoire	1,5
Vision Fund	Prêt*	10.2017	GTQ	Guatemala	0,6
LOLC	Prêt*	05.2017	USD	Cambodge	1,4
Fusion	Prêt**	07.2017	INR	Inde	0,7
Impulse Microfinance Investment Fund	Capital	12.2012	EUR	Belgique	0,01
Incofin cvso	Capital	06.2016	EUR	Belgique	0,6

* Pour ces prêts, tous les flux d'intérêts et de capitaux ont été couverts contre les risques de change.

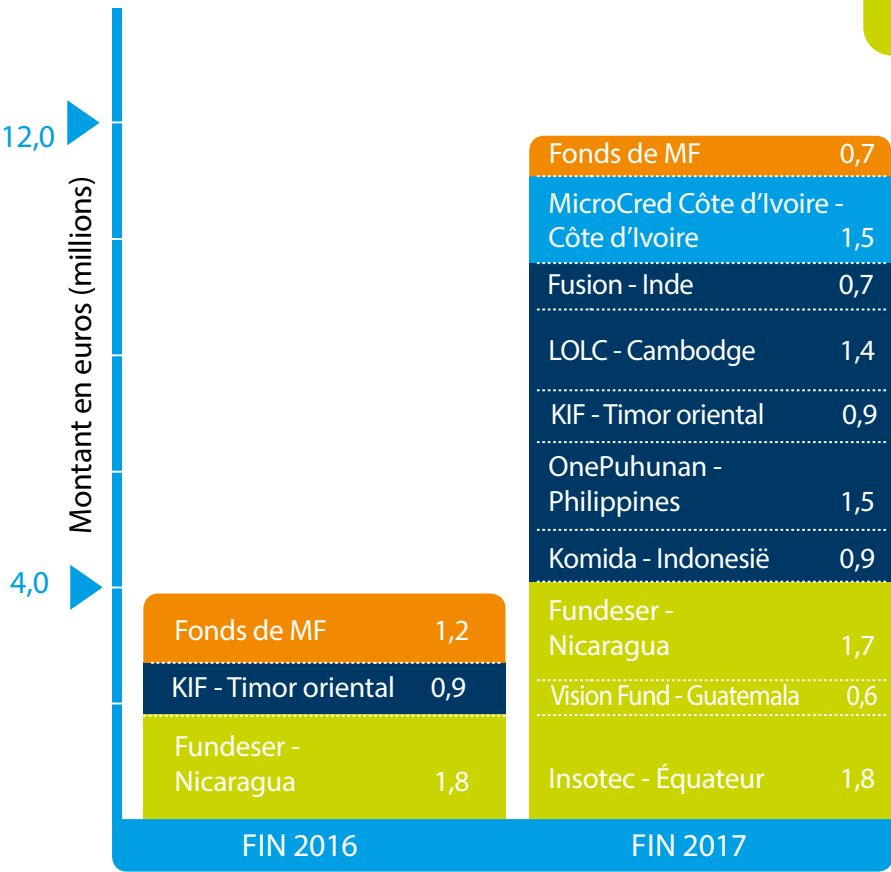
** Pour ces prêts, tous les flux de capitaux ont été couverts contre les risques de change.

Fin 2017, des prêts ont été octroyés à trois organisations de microfinance en Amérique latine, cinq en Asie et une en Afrique. Les prêts en question ne présentent pas d'arriérés de paiement.

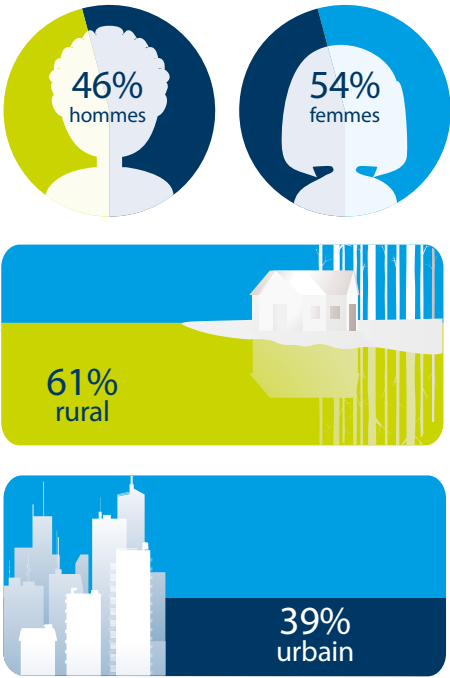
Allocation régionale des prêts aux IMF :



Évolution d'investissements

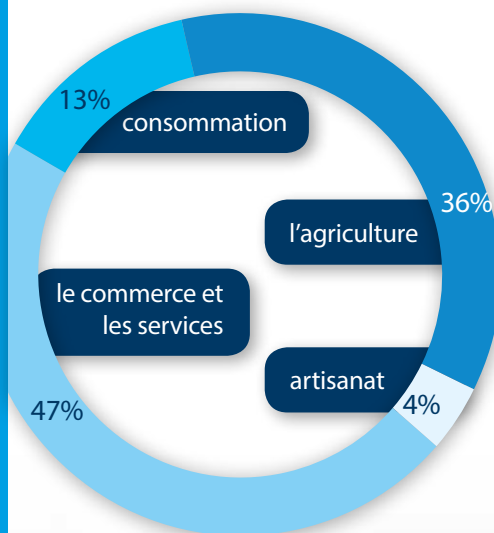


Les clients sont



Crédits à des organismes de microfinance (créances commerciales)

Le 31.12.2017,
BRS Microfinance Coop avait 11,0
millions d'euros de prêts en cours.
Ces IMF atteignent au total 1,5 mil-
lion de clients via des microcrédits
destinés à l'agriculture, le commerce
et les services.



Ivoorkust

Le prêt de 983 XOF (1,5 million d'euros) à **MicroCred Côte d'Ivoire (MCIC)** est le premier prêt en Afrique de BRS MF Coop. Les plus de 30.000 emprunteurs peuvent s'adresser auprès de cette IMF solide afin d'obtenir un prêt pour leur entreprise. Outre l'octroi de ces prêts professionnels de 3700 euros en moyenne, MCIC a commencé récemment à collaborer avec des coopératives de producteurs de cacao.



Équateur – Insotec

Insotec a vu le jour en 1980, réalisant le rêve de six personnes qui voulaient soutenir de petites entreprises grâce à cette ONG. Près de 40 ans plus tard, l'ONG Insotec est toujours fidèle à son principe de départ et octroie des prêts à près de 15.000 clients. 60 % des 40 millions USD du portefeuille de crédit sont destinés à des activités agricoles. BRS MF Coop a approuvé en 2017 deux prêts de 1 million USD (ensemble, 1,8 million d'euros). De la sorte, Insotec peut répondre à la demande de 750 entrepreneurs.

Guatemala

Vision Fund Guatemala a débuté ses activités à Chimaltenango comme une ONG ayant pour finalité principale d'améliorer la vie des enfants en renforçant l'accès aux services financiers pour leurs familles démunies. Cette institution de microfinance réserve ses services aux zones rurales. Près de la moitié des prêts sont destinés à l'agriculture et à l'élevage. Le portefeuille de crédits s'élève à 8 millions USD. BRS MF Coop a accordé un prêt de 5,5 millions GQT (0,6 million d'euros).

Nicaragua

Fundeser propose des services financiers à des familles d'agriculteurs. Forte de sa vision résolument sociale, cette IMF a un impact important sur la vie de 26.000 clients dont près de 48 % de femmes. En 2016, BRS Microfinance Coop a octroyé un premier prêt à court terme de 2 millions USD (1,7 million d'euros). En 2017, un prêt du même montant a été octroyé pour une période de trois ans. Plus loin dans ce rapport, le CEO Rene Romero expliquera l'importance de la solidarité au-delà des frontières.



Cambodge

Qui dit **LOLC**, dit « social ». Cette IMF est la première institution qui a reçu le certificat SMART au Cambodge, une reconnaissance pour leurs efforts en vue d'intégrer très activement le principe du « clients first » dans leur fonctionnement. Cette organisation démontre que forte croissance et vision sociale peuvent aller de pair. Avec une croissance moyenne de près de 50 % par an, LOLC atteint plus de 200.000 emprunteurs.

Le crédit moyen s'élève à un peu moins de 1000 euros. BRS MF Coop est fière de pouvoir apporter une contribution avec un prêt de 1 million USD (1,4 million d'euros) dans ce pays.

Inde

Fin 2017, la reine Mathilde a rendu visite à l'**IMF Fusion**. Elle s'est dite impressionnée lors de ses conversations personnelles avec des femmes entrepreneuses qui, grâce au microcrédit, ont pu acquérir un revenu supplémentaire. Fusion n'octroie des crédits qu'à des femmes. Depuis 2010, cette IMF a connu une croissance spectaculaire et, entre-temps, fournit des services financiers à près de 700.000 femmes. BRS MF Coop a accordé un prêt de 62 million INR (0,7 million d'euros) en étroite collaboration avec Incofin cvso.

Indonésie

Komida (Koperasi Mitra Dhu'afa) est un bel exemple de « coopérative forte ». Cette coopérative compte près de 400.000 membres. Les membres ont une part inférieure à 4 USD, ce qui rend Komida très accessible pour la population plus pauvre. La plupart des prêts sont des crédits collectifs octroyés aux femmes via la méthodologie de la Grameen.



Depuis 2014, les clients peuvent également obtenir des prêts individuels de max. 750 USD. Avec un crédit moyen d'environ 100 USD, Komida touche son groupe cible des familles plus pauvres. BRS MF Coop a octroyé un prêt en devise locale de 13,3 milliard IDR (0,9 million d'euros).

Philippines

OnePuhunan est une jeune institution de microfinance qui a vu le jour en 2014. Cette institution a connu une ascension fulgurante grâce au sociétaire principal Credit Access Asia qui a apporté aux Philippines l'expérience qu'il a acquise en Inde et en Indonésie. Après 3 ans, le portefeuille de crédits s'élevait déjà à 17 millions d'euros. Par le biais de prêts collectifs solidaires, OnePuhunan parvient à atteindre la population avec un revenu journalier moyen entre 2 et 7 USD. Le prêt de BRS MF Coop s'élève à 91,3 PHP (1,5 million d'euros).

Timor oriental

KIF (Kaebaouk Investimentu No Finansas) est la principale institution de microfinance du pays. Elle octroie des microcrédits à près de 10.000 clients. 90 % d'entre eux vivent à la campagne. BRS MF Coop a octroyé un crédit d'1 million USD (0,9 million d'euros). Après une période turbulente récente, ce petit pays travaille d'arrache-pied à la reconstruction. Parmi les emprunteurs : Bernadette Bian. Elle exploite une boulangerie avec succès. Vous pourrez lire son histoire sur notre site Internet.



Participations au capital (immobilisations financières)

Depuis sa constitution fin 2012, BRS Microfinance Coop détient deux participations dans des fonds qui investissent dans des organismes de microfinance. Il s'agit :

- d'une participation dans **Impulse Microfinance Investment Fund** pour un montant de 12.567 euros. Impulse Microfinance Investment Fund est un fonds en EUR du type fermé. En décembre 2016, la durée prévue de ce fonds a expiré. Il a été dissous de plein droit et mis en liquidation. En prévision de la liquidation totale, 86,9 % du capital d'origine du fonds ont déjà été distribués en tant qu'avance de liquidation fin décembre 2016. Un règlement définitif est attendu dans les prochaines années.
- d'une participation dans le **Rural Impulse Fund** pour un montant de 574.494 euros. Il s'agit d'un fonds en USD qui, en général, couvre en USD le risque de change de prêts (et non d'investissements en capital dans) des organismes de microfinance dans d'autres devises. Le Rural Impulse Fund est aussi un fonds du type fermé avec une durée jusqu'à mi-2017. Le fonds a été mis en liquidation dans le courant de 2017. BRS Microfinance Coop a reçu à cette occasion une somme de 740.060 euros. Une deuxième somme (limitée) suivra éventuellement encore à l'occasion de la clôture finale de la liquidation.

En juin 2016, une participation de 559.860 euros a été prise dans le capital d'Incofin cvso, une coopérative belge qui veut soutenir l'entrepreneuriat local dans les pays en voie de développement en investissant dans des organisations de microfinance. Incofin cvso détient un portefeuille de plus de 70 millions d'euros, répartis entre plus de 50 institutions de microfinance. Cette coopérative atteint ainsi 3,4 millions d'entrepreneurs, dont 73 % de femmes. Incofin cvso propose chaque année un dividende à ses actionnaires. En 2017, Incofin cvso a distribué un dividende de 2,5 %.

Autres actifs

Parmi les autres actifs, les liquidités sont le poste le plus important du bilan. Les liquidités s'élevaient à 3,5 millions d'euros le 31 décembre 2017. Ce montant est libellé presque complètement en euros. Le montant des valeurs disponibles en USD est limité à une contre-valeur de 96.354 euros.

Afin d'utiliser les activités de couverture de MFX Solutions, BRS MF Coop a payé un droit d'inscription remboursable de 200.000 USD..

Les comptes de régularisation de l'actif s'élèvent à 510.085 euros et comprennent les frais d'assurance à reporter déjà payés en couverture du risque-pays (64.597 euros) et produisent des intérêts qui portent sur l'exercice 2017, dont le paiement sera effectué lors de l'échéance suivante de paiement des intérêts en 2018 (266.193 euros) et des forward fees activés (179.295 euros) .

Les autres créances totalisaient 9.715 euros.

Fonds propres

Capital

Les fonds propres de BRS Microfinance Coop s'élevaient à 15.461.567 euros au 31 décembre 2017.

Le capital se chiffrait à 15,3 millions d'euros. Cela représente une augmentation de 1,5 million par rapport à fin 2016.

L'augmentation du capital est à attribuer en grande partie aux apports réalisés par les détenteurs de parts A. Il s'agit de particuliers qui deviennent sociétaires de BRS Microfinance Coop en souscrivant aux parts A. Ils peuvent souscrire pour un montant maximum de 5000 euros. Durant l'exercice 2017, le nombre de sociétaires particuliers est passé de 561 à 1061 personnes. Les sociétaires A représentaient fin 2017 un capital de 3.117.500 euros, 1.488.000 euros de plus que l'année précédente.

La structure du capital se présente comme suit au 31 décembre 2017 :

3 Type de parts :



Capital total :
15.277.500 euros

Parts A — Particuliers
capital : 3.117.500 euros

Parts B — Personnes morales
Aucune part B n'a été émise jusqu'à ce jour.

Parts C

<i>BRS asbl</i>	<i>Cera scrll</i>	<i>KBC Bank sa</i>
capital :	capital :	capital :
318.000 euros	9.682.000 euros	2.160.000 euros

En janvier 2018, KBC Bank a apporté 5.340.000 euros de capital C supplémentaire, ce qui a porté son apport total à 7.500.000 euros.

Le capital souscrit est réparti en parts nominatives d'une valeur nominale de 500 euros (parts A) ou 1000 euros chacune (parts B et C). La partie fixe du capital s'élève à 50.000 euros.

Réserves

Après l'approbation par l'Assemblée Générale de la proposition de distribution de résultats faite par le Conseil d'Administration, la réserve légale devrait croître à 5000 euros (10% de la partie fixe du capital) et les réserves disponibles passeraient de 165.183 euros à 179.067 euros.

Dettes et comptes de régularisation

BRS Microfinance Coop avait seulement pour un montant de 299.541 euros de dettes fin 2017.

Les dettes commerciales s'élevaient à 40.521 euros et les dettes fiscales à 44.558 euros. Après l'approbation par l'Assemblée Générale de la proposition de dividende faite par le Conseil d'Administration, une dette de 73.375 euros apparaît au bilan.

Les comptes de régularisation du passif s'élevaient à 141.088 euros, dont 87.808 euros à attribuer aux frais de swap dans le cadre des couvertures du change contractées pour les paiements du capital et des intérêts, 53.280 euros de commissions déjà acquises, qui seront portés au résultat sur la durée des prêts en cours.

Étant donné le montant important de liquidités disponibles et le développement constant du portefeuille d'investissement, BRS Microfinance Coop a résilié une ligne de crédit à court terme de 2,7 millions d'euros auprès de KBC Bank dans le courant de 2017.

Obligations hors bilan

Les obligations hors bilan portent sur des contrats avec KBC Bank qui ont trait aux opérations à terme visant à couvrir les risques de change pour les prêts en cours octroyés aux organisations de microfinance. Au 31 décembre 2017, BRS Microfinance Coop dispose d'opérations de couverture pour un montant notionnel total de 12,0 millions d'euros.

COMPTE DE RÉSULTATS

Durant l'exercice 2017, un résultat de 242.827 euros a été réalisé. Le résultat de l'exercice 2016 s'élevait à 15.141 euros.

Produits

Les principaux produits de BRS Microfinance Coop sont les produits financiers issus de prêts à des organismes de microfinance et de participations au capital. Par ailleurs, d'autres produits limités sont actés et sont principalement le résultat d'écarts de conversion avantageux sur les valeurs disponibles limitées en USD.

Produits de prêts

Les prêts ont produit 331.156 euros d'intérêts, après déduction des frais dans le cadre de la couverture de devises du montant principal et des intérêts. Par ailleurs, 19.379 euros de revenus de commissions ont été réalisés.

Produits de participation au capital

En 2017, BRS Microfinance Coop a perçu un dividende de 6.998 euros sur sa participation dans Incofin cvso. En outre, une plus-value de 165.566 euros a été réalisée sur la participation au Rural Impulse Fund, qui a atteint sa date d'échéance en 2017. Le résultat a été comptabilisé en résultat exceptionnel.

Charges

Les charges liées au portefeuille consistaient en commissions de courtage et de gestion à Incofin IM (74.470 euros) et en primes d'assurance à l'occasion de l'assurance des risques-pays (102.929 euros).

Les charges administratives s'élevaient à 21.502 euros au total. Parmi celles-ci, les charges principales ont trait aux traductions, aux publications légales, travaux d'impression et à la rémunération du commissaire.

Les autres charges financières (26.455 euros) concernent les frais pour la ligne de crédit disponible qui a été entièrement résiliée fin de 2017 et les différences de taux de change de devises.

BRS Microfinance Coop était redevable d'impôt des sociétés pour l'exercice 2017 (54.051 euros).

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice 2017 s'élevait à 242.827 euros.

Comme annoncé dans le précédent rapport annuel, étant donné la nature des investissements et la phase de lancement dans laquelle se trouve la coopérative, une partie des bénéfices sera également retenue dans la société, en plus de la réserve légale, en vue de la création d'une réserve qui pourra compenser les résultats négatifs futurs éventuels (du moins en partie).

Une part importante du résultat a par ailleurs été réalisée sur une participation historique dans Rural Impulse Fund pour laquelle BRS Microfinance Coop disposait déjà d'apports de capital qui ont été effectués depuis 2016. Le résultat réalisé est utilisé pour franchir un premier pas plus important dans la constitution de la réserve visée.

Le Conseil d'Administration de BRS Microfinance Coop propose par conséquent à l'Assemblée Générale

- d'ajouter 4269 euros à la réserve légale, de sorte qu'il s'élève à 10% de la partie fixe du capital de 50.000 euros
- et de distribuer le solde de 73.375 euros sous la forme d'un dividende. Cela correspond à un pourcentage de 0,5 % du capital nominal. Le montant est distribué proportionnellement à la présence du capital concerné dans la société et moyennant retenue d'un précompte mobilier de 30 %. Il s'agit d'un dividende assez modeste étant donné que BRS Microfinance Coop se trouve dans une phase dans laquelle les fonds disponibles sont de plus en plus investis
- et le solde (165.183 euros) doit être ajouté aux réserves disponibles.

INFORMATIONS À PROPOS DE FAITS IMPORTANTS APRÈS LA DATE DU BILAN

Apport de capital supplémentaire de KBC Bank

En janvier 2018, KBC Bank a apporté 5.340.000 euros de capital C supplémentaire, ce qui a porté son apport total à 7.500.000 euros. Par cet apport, le montant du capital des sociétaires C de KBC Bank, Cera et BRS asbl s'élève à 17,5 millions d'euros. Cette solide base de capital permet à BRS Microfinance Coop de continuer à travailler au développement d'un vaste portefeuille diversifié d'investissements.

PERFORMANCES SOCIALES

BRS Microfinance Coop investit directement, y compris l'investissement qui a été effectué après la date du bilan, dans neuf institutions de microfinance dans neuf pays différents. Ensemble, ces IMF atteignent 1,5 million de clients. Ces institutions de microfinance gèrent ensemble un portefeuille de crédit d'environ 621 millions USD.

Toutes ces institutions de microfinance font l'objet d'un suivi sur le plan des performances sociales et du financement responsable. Ces scores sont déterminés en fonction de la mission sociale, de l'accessibilité à tous les clients, de la qualité du service clientèle, de la protection du client, de la politique RH au sein de l'institution et de la RSE (responsabilité sociétale des entreprises).

RISQUES ET INCERTITUDES

À la suite de ses activités, BRS Microfinance Coop est principalement soumise aux risques suivants :

- Le risque de marché de BRS Microfinance Coop est notamment représenté par des risques propres aux actifs dans lesquels BRS Microfinance Coop investit (essentiellement des institutions de microfinance et des microassureurs), des risques propres au type d'investissements (principalement des prêts ou des investissements en capital), ainsi que des risques propres à la répartition ou à la concentration des actifs ou à la manière dont BRS Microfinance Coop se finance (capital et dettes). La liquidité de l'actif et du passif influence également le risque encouru par BRS Microfinance Coop.
- Le risque de concentration de BRS Microfinance Coop est dû à la grande concentration des investissements dans certains actifs ou sur certains marchés. D'une part, BRS Microfinance Coop a principalement pour but d'investir dans le secteur de la microfinance et de la microassurance. Les actifs seront donc concentrés dans ce secteur. D'autre part, des risques de concentration peuvent survenir également au sein même du secteur concerné. Cela peut par exemple être le cas lorsque certaines régions sont exposées aux mêmes risques dans leurs activités de microfinance ou de microassurance (par exemple une région dans laquelle de nombreux microentrepreneurs sont actifs dans le même secteur).
- Le risque débiteur de BRS Microfinance Coop peut être défini comme le risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations à l'égard de BRS Microfinance Coop. BRS Microfinance Coop investit principalement dans des institutions de microfinance. Ces organisations fournissent essentiellement des crédits à des personnes qui ne peuvent offrir que très peu de sûretés, voire pas du tout. BRS investit en outre dans des microassureurs. Ces organisations fournissent principalement des microassurances aux populations démunies des pays du Sud. Il n'est pas à exclure que ces organisations deviennent insolvables, auquel cas l'investissement de BRS Microfinance Coop dans les organisations en question pourrait être en partie, voire totalement perdu.
- Le risque-pays a trait au risque que d'éventuels changements dans un pays influencent son climat économique (p. ex. dévaluations de la devise nationale, modifications de la réglementation, guerre civile, interdiction de transfert de capitaux, confiscations par les autorités, etc.).
- Pour BRS Microfinance Coop, les risques de change découlent principalement des investissements réalisés dans d'autres devises que l'euro. Les fluctuations des taux de change par rapport à l'euro sont susceptibles d'influencer le résultat de BRS Microfinance Coop.

- L'incertitude quant aux revenus d'intérêts futurs et au risque de taux implique pour BRS Microfinance Coop que les modifications du niveau des taux d'intérêt (et des marges imputées) peuvent influencer la position financière et les résultats de BRS Microfinance Coop. Ce risque se pose notamment lorsque des prêts accordés par BRS Microfinance Coop sont porteurs de coupons ou arrivent à échéance au cours d'une période durant laquelle le niveau des taux d'intérêt (et de la marge imputée) a connu une évolution défavorable qui influence négativement le produit d'un éventuel réinvestissement des capitaux. Il peut en outre, si BRS Microfinance Coop contracte des dettes, survenir un risque lié à un écart de dates d'échéance entre l'actif et le passif sensibles aux taux d'intérêt. Il se peut par exemple que les intérêts pouvant être obtenus ne suffisent pas à couvrir les frais de BRS Microfinance Coop.
- Les investissements réalisés par BRS Microfinance Coop ne sont pas couramment négociables sur un marché. Cela peut conduire à des situations dans lesquelles la société, bien que solvable, ne dispose pas de suffisamment de liquidités (par exemple, pour payer à temps ses frais de fonctionnement ou de financement). Par ailleurs, les sorties volontaires et sorties de plein droit induisent un flux de trésorerie sortant. Le nombre de sorties peut subir de fortes fluctuations, ce qui peut avoir des répercussions négatives sur la position de trésorerie de BRS Microfinance Coop.
- BRS Microfinance Coop est sujette aux risques liés à Incofin IM en sa qualité de partenaire de consultation, notamment son expertise dans le secteur de la microfinance, sa disponibilité, la rotation du personnel, etc.
- La perte éventuelle de l'agrément en tant que coopérative ou fonds de développement a un impact sur le statut fiscal des parts émises par BRS Microfinance Coop.

Par ailleurs, le sociétaire s'expose notamment aux risques spécifiques suivants, inhérents à la détention de parts de BRS Microfinance Coop :

- Les sociétaires de BRS Microfinance Coop recevront chaque année un dividende si et dans la mesure où l'Assemblée Générale décide d'octroyer un dividende. BRS Microfinance Coop n'est cependant pas tenue de distribuer un dividende et n'est pas en mesure de garantir un pourcentage de dividende.
- En cas de sortie ou d'exclusion, le sociétaire A a droit à un remboursement, fixé au plus bas des deux montants suivants : 1) la valeur nominale de la part et 2) la valeur comptable du patrimoine propre que représente la part à la fin de l'exercice au cours duquel le sociétaire a introduit une demande de sortie, a été exclu ou a démissionné de plein droit.
- Les sociétaires ne peuvent sortir volontairement que pendant les six premiers mois de chaque exercice (du 1er janvier au 30 juin). Le Conseil d'Administration peut refuser leur sortie dans certains cas.
- Les parts A et B ne sont pas cessibles.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'Administration accorde l'attention nécessaire au suivi de ces risques et estime que les risques doivent être couverts (en tout ou en partie) dans la mesure possible et opportune (notamment risque-pays et risque de change) et/ou maîtrisés suffisamment par l'application des critères définis dans la politique d'investissement de la société pour l'octroi de crédits et/ou la prise de participation au capital (notamment risque de concentration, risque des débiteurs).

De manière générale, on peut affirmer que BRS Microfinance Coop répartit ses risques en constituant un portefeuille diversifié d'actifs.

La sélection et le suivi des investissements tiennent compte de la stratégie de l'entreprise, du type et de la qualité des produits offerts, de l'orientation sociale de l'organisation, de la composante coopérative/participative de l'organisation, de l'actionnariat et de la gouvernance, des capacités du management ainsi que des performances et du développement durable. Le risque-pays est estimé et généralement assuré (avec une franchise de 10 %).

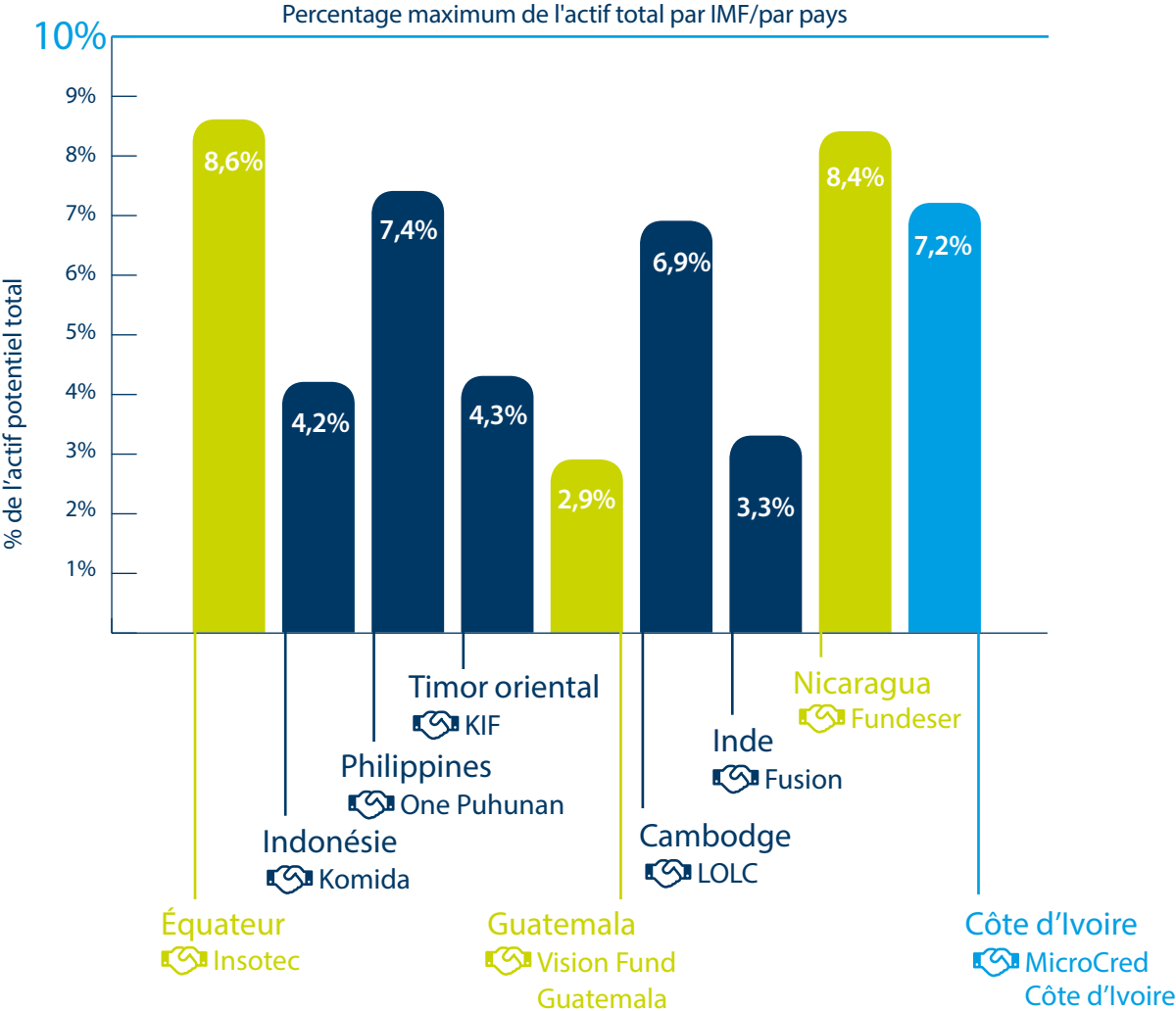
La politique d'investissement comporte des directives à propos du contenu du portefeuille de BRS Microfinance Coop. La période de lancement prévoit l'éventualité que tous les éléments de la politique ne soient pas encore réunis complètement. Pendant cette période, les directives constitueront la ligne à suivre pour les investissements de BRS Microfinance Coop.

Dans la phase de lancement, BRS Microfinance Coop accordera une attention particulière à la limitation du risque de concentration et investira principalement dans des organisations (très) développées et des fonds diversifiés.

Les directives prévoient notamment les règles suivantes qui doivent contribuer à répartir les risques de BRS Microfinance Coop. L'investissement dans un organisme de microfinance déterminé doit être limité à 10 % de l'actif total de BRS Microfinance Coop. Par ailleurs, le total des investissements par pays doit être limité à 10 % de l'actif total de BRS Microfinance Coop.

La référence de l'actif total utilisée est l'actif total pour BRS Microfinance Coop le 31 décembre 2017, majoré de l'apport supplémentaire que KBC Bank a effectué en janvier 2018. Ce total s'établit à 20,6 millions d'euros.

Cela conduit aux proportions suivantes pour les limites indicatives précitées :



RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LA FAÇON DONT LA SOCIÉTÉ VEILLE À RÉALISER LES CONDITIONS D'AGRÉMENT POUR LE CNC

Cadre légal

L'article 1, §7 de l'arrêté royal du 8 janvier 1962 fixant les conditions d'agrément des groupements nationaux de sociétés coopératives et des sociétés coopératives (ci-après : l'arrêté royal du 8 janvier 1962) stipule que les administrateurs font annuellement un rapport spécial sur la manière dont la société a veillé à réaliser les conditions d'agrément, en particulier celles visées au paragraphe 1er, 6° et 8°, qui sera, le cas échéant, intégré au rapport de gestion.

Les conditions d'agrément sont :

- l'affiliation des sociétaires est volontaire
- les parts confèrent, par catégorie de valeurs, les mêmes droits et obligations
- tous les sociétaires ont une voix égale aux Assemblées Générales ou les statuts prévoient une limitation du droit de vote pour chaque associé à concurrence de 10 % des voix
- les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'Assemblée Générale
- le dividende ne peut dépasser 6 %
- le but principal de la société est de procurer aux sociétaires un avantage économique ou social, dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés
- le mandat des administrateurs est gratuit
- une partie des ressources annuelles est consacrée à l'information et à la formation de ses membres, actuels et potentiels, ou du grand public

Rapport spécial de BRS Microfinance Coop

Conformément à l'article 1, §7 de l'arrêté royal du 8 janvier 1962, le Conseil d'Administration rend compte par la présente de la façon dont la société a veillé durant l'exercice 2017 à réaliser les conditions d'agrément stipulées dans cet arrêté royal.

Il est utile de lire ce rapport spécial en parallèle avec le rapport annuel complet de BRS Microfinance Coop sur l'exercice 2017. Ce rapport annuel approfondira toutes les facettes du fonctionnement de BRS Microfinance Coop, y compris le bilan, le compte de résultats, les annexes, le bilan social et le commentaire des comptes annuels.

L'affiliation des sociétaires est volontaire

Le Conseil d'Administration ne peut refuser l'affiliation de sociétaires ou prononcer leur exclusion que si les intéressés ne remplissent pas ou cessent de remplir les conditions générales d'admission prévues dans les statuts ou s'ils commettent des actes contraires aux intérêts de la société. En cas de refus d'affiliation ou d'exclusion, le gérant statutaire communiquera les raisons objectives du refus d'affiliation ou de l'exclusion à l'intéressé qui le demande.

En 2017, 561 nouveaux sociétaires ont souscrit des parts A de BRS Microfinance Coop. Au cours de l'exercice précédent, aucune affiliation n'a été refusée, ni d'exclusion prononcée.

Les parts confèrent, par catégories de valeurs, les mêmes droits et obligations

Le capital de BRS Microfinance Coop est composé de parts A, de parts B et de parts C. Seules les personnes physiques peuvent souscrire les parts A, tandis que les parts B sont réservées aux personnes morales qui ne peuvent pas prétendre à des parts C et les parts C à Cera srl, BRS asbl, KBC Bank sa et le Fonds de pension KBC OFP ou à leurs successeurs en droit et aux sociétés ou personnes morales liées aux précédentes.

Dans chaque catégorie, les mêmes droits et obligations sont attachés aux parts.

Les statuts prévoient une limitation du droit de vote pour chaque sociétaire à concurrence de 10 % des voix

Conformément à l'article 28 des statuts, chaque part donne droit à une voix, étant entendu qu'aucun sociétaire ne peut prendre part au vote, pour lui-même et en tant que porteur de procuration, pour un nombre de voix excédant un dixième de la somme des voix présentes et représentées à l'Assemblée Générale.

Le droit de vote a été appliqué conformément à ces règles lors de l'Assemblée Générale du 10 mai 2017 à propos de l'exercice 2016. Ce sera aussi le cas lors de l'Assemblée Générale du 9 mai 2018 à propos de l'exercice 2017.

Les administrateurs et le commissaire sont nommés par l'Assemblée Générale

La société est gérée par un Conseil d'Administration composé de minimum cinq et maximum neuf membres, personnes physiques ou morales. Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration compte des catégories d'administrateurs et est composé comme suit :

- minimum 1 et maximum 2 administrateurs A, choisis parmi les détenteurs de parts A ;
- minimum 4 et maximum 6 administrateurs C, choisis parmi les candidats proposés par les détenteurs de parts C et
- maximum 1 administrateur E (administrateur externe/expert), choisi librement par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration compte pour le moment 1 administrateur A, 4 administrateurs C et 1 administrateur E.

Les noms des administrateurs et leur qualité (administrateurs A, C ou E) ainsi que leur présence lors des réunions en 2017 sont repris en détail dans le rapport annuel.



Dividendes modérés

La politique de BRS Microfinance Coop en matière de dividendes tient compte de la spécificité coopérative de BRS Microfinance Coop, de ses résultats (récurrents) et de ses objectifs à long terme en tant qu'investisseur social.

Le dividende peut varier d'une année à l'autre. La proposition de ne pas attribuer de dividende peut également être faite. Le pourcentage octroyé sur les parts peut atteindre au maximum le taux fixé dans les conditions d'agrément du Conseil National de la Coopération. Depuis 1996, ce taux s'élève à 6 % maximum.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de verser un dividende de 0,5 % pour l'exercice 2017.

Le but principal de la société est de procurer aux sociétaires un avantage économique ou social, dans la satisfaction de leurs besoins professionnels ou privés

BRS Microfinance Coop est une coopérative qui poursuit une finalité sociale. Elle a pour but de promouvoir des initiatives de développement durable dans le Sud. La société réalise cet objectif en investissant, par le biais de prêts ou de capitaux, dans des organisations spécialisées en microfinance en Afrique, en Amérique latine et en Asie, qui ont comme activité principale l'octroi de microcrédits ou de microassurances.

Aujourd'hui, plus de 2 milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès aux services financiers. La microfinance et la microassurance peuvent leur permettre d'épargner, de contracter un crédit ou de prendre une assurance. Pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, c'est généralement une étape importante sur la voie vers une vie meilleure pour elles et pour leur famille.

Accorder un crédit à quelqu'un, c'est lui donner sa confiance. Dans le cas d'un microfinancement, il ne s'agit pas seulement d'argent. Il n'est pas uniquement question de solvabilité, mais aussi de dignité humaine, de revenu digne, de vie digne. Le microfinancement offre à ces personnes des services financiers sur mesure par une méthode de travail adaptée. Ce service financier leur permet de mettre sur pied leur propre activité économique ou de l'étendre et d'ainsi trouver une voie pour sortir de la pauvreté. Les femmes, surtout, génèrent ainsi un revenu durable pour elles-mêmes et leur famille.

Pour ses sociétaires, BRS Microfinance Coop aspire à un rendement financier mais, aussi et surtout, à un rendement social important qui peut contribuer à limiter le rendement financier. Quiconque souscrit les parts A de BRS Microfinance Coop le fait surtout par intérêt pour un investissement socialement responsable.

Le microcrédit moyen qui permet à de nombreux entrepreneurs dans les pays du Sud de lancer une activité économique s'élève à 500 euros. Ce montant, c'est également le prix d'une part coopérative A de BRS Microfinance Coop. Avec une part, vous donnez à un entrepreneur dans les pays du Sud la possibilité de prendre son sort en main et de sortir lui-même de la pauvreté.

Étant donné que BRS Microfinance Coop est un fonds agréé de développement, les investisseurs particuliers reçoivent une réduction d'impôts de 5 % sur leur investissement.

Le mandat des administrateurs est gratuit

Le mandat des administrateurs est non rémunéré. Les administrateurs n'ont donc pas reçu de rémunération pour l'exercice de leur mandat de gestion en 2017.

BRS Microfinance Coop n'a pas de sociétaire de contrôle. KPMG Réviseurs d'Entreprises a été nommée comme commissaire. Conformément à la réglementation, la rémunération de ce mandat est soumise à l'Assemblée Générale de BRS Microfinance Coop et approuvée par celle-ci.

Information et formation des membres actuels et potentiels et du grand public

BRS Microfinance Coop attache beaucoup d'importance à l'information et à la formation et investit beaucoup dans ce domaine.

Les sociétaires de BRS Microfinance Coop sont informés des activités de la société par l'intermédiaire de la newsletter de BRS. Par ailleurs, ils reçoivent chaque année une convocation à l'Assemblée Générale de BRS Microfinance Coop. Celle-ci a lieu chaque année le deuxième mercredi du mois de mai.

De plus, BRS Microfinance Coop s'est adressée au public en 2017 pour lui exposer ses activités et présenter le secteur de la microfinance et de la microassurance en général par l'organisation de soirées d'information à Bruxelles et Wierde (aussi appelées « soirées BRS Zuidgebied / Cap au Sud »), par la session de Microfinance Lunchbreak à Bruxelles, par le biais d'annonces dans différentes publications, par des interventions lors de divers événements et par le biais de son site Internet.

Les préceptes de Raiffeisen sont depuis 25 ans le fil rouge du travail de BRS. De manière plus récente, BRS Microfinance Coop veut également rendre très concret son leitmotiv : « Faire ensemble, ce qu'on ne peut faire seul ». C'est pourquoi elle invite ses sociétaires à participer ensemble dans une entreprise coopérative qui leur appartienne. Par ailleurs, en tant qu'organisation, il est important pour BRS Microfinance Coop d'être ancrée en Belgique. L'accessibilité par e-mail, téléphone ou via des contacts personnels contribue ainsi à une relation de confiance entre la coopérative et ses sociétaires.

Rapport du commissaire

Traduction libre d'un rapport de commissaire avec une opinion sans réserve dont l'originale a été préparé en néerlandais

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BRS Microfinance Coop SCRL (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales, réglementaires et normatives. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 11 mai 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BRS Microfinance Coop SCRL durant 5 exercices consécutifs.

RAPPORT SUR L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique. Ces comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2017, le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Le total du bilan s'élève à 15.761.108 EUR et le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 242.827 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2017, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe de gestion relatives aux comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comp-

ble de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevée lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

RAPPORT SUR LES AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES, RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIVES

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés, et des statuts ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de

notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir:

- Lettre du président
- L'information sur la bonne gouvernance

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Il n'y a pas eu de missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés qui ont fait l'objet d'honoraires.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Anvers, 18 avril 2018
KPMG Réviseurs d'Entreprises
Commissaire
représentée par

Erik Clinck
Réviseur d'Entreprises

Comptes annuels au 31.12.2017

BILAN APRÈS RÉPARTITION (EN EUROS)

	2017	2016
ACTIF	15.761.108	13.841.707
ACTIFS IMMOBILISÉS	572.427	1.146.921
Immobilisations financières	572.427	1.146.921
Autres immobilisations financières	572.427	1.146.921
<i>Actions et parts</i>	572.427	1.146.921
ACTIFS CIRCULANTS	15.188.681	12.694.786
Créances à plus d'un an	6.231.477	443.459
Créances commerciales	6.064.796	443.459
Autres créances	166.681	0
Créances à un an au plus	4.958.574	1.795.197
Créances commerciales	4.948.859	1.775.411
Autres créances	9.715	19.786
Valeurs disponibles	3.488.545	10.395.164
Comptes de régularisation	510.085	60.966

	2017	2016
PASSIF	15.761.108	13.841.707
CAPITAUX PROPRES	15.461.567	13.804.115
Capital	15.277.500	13.789.500
Capital souscrit	15.277.500	13.789.500
Réserves	184.067	14.615
Réserve légale	5.000	731
Réserves disponibles	179.067	13.884
DETTES	299.541	37.592
Dettes à un an au plus	158.454	18.275
Dettes commerciales	40.521	18.275
<i>Fournisseurs</i>	40.521	18.275
Dettes fiscales, salariales et sociales	44.558	0
<i>Impôts</i>	44.558	0
Autres dettes	73.375	0
Comptes de régularisation	141.087	19.317

COMPTE DE RÉSULTATS (EN EUROS)

	2017	2016
VENTES ET PRESTATIONS	1.963	0
Autres produits d'exploitation	1.963	0
COÛT DES VENTES ET DES PRESTATIONS	198.900	34.709
Services et biens divers	194.705	30.391
Autres charges d'exploitation	4.195	4.318
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-196.937	-34.709
PRODUITS FINANCIERS	717.423	78.994
Produits financiers récurrents	551.857	78.994
<i>Produits des immobilisations financières</i>	6.998	12.500
<i>Produits des actifs circulants</i>	538.719	63.009
<i>Autres produits financiers</i>	6.140	3.485
Produits financiers non récurrents	165.566	0
CHARGES FINANCIÈRES	223.608	29.144
Charges financières récurrentes	223.608	29.144
<i>Charges des dettes</i>	14.238	11.378
<i>Autres charges financières</i>	209.370	17.766
BÉNÉFICE (PERTE) DE L'EXERCICE AVANT IMPÔTS	296.878	15.141
Impôts sur le résultat	54.051	0
<i>Impôts</i>	54.051	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	242.827	15.141

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS!

	2017	2016
RÉSULTAT À AFFECTER	242.827	14.615
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	242.827	15.141
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	0	-526
AFFECTATIONS AUX CAPITAUX PROPRES	169.452	14.615
À la réserve légale	4.269	731
Aux autres réserves	165.183	13.884
BÉNÉFICE À DISTRIBUER	73.375	0
Rémunération du capital	73.375	0

Commentaire

AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS

2017

2016

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		1.146.921
Mutations de l'exercice		
Cessions et retraits	574.494	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	572.427	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	572.427	

ÉTAT DU CAPITAL

Montants

Parts

Capital souscrit au terme de l'exercice précédent	13.789.500	
Modifications au cours de l'exercice		
Parts A	1.488.000	2.976
Capital souscrit au terme de l'exercice	15.277.500	
Catégories de parts (nominatives)		
Parts A	3.117.500	6.235
Parts C	12.160.000	12.160
Total		18.395

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

2017

Impôts		
Dettes fiscales estimées		44.558

CHARGES D'EXPLOITATION

2017

2016

Autres charges d'exploitation		
Autres	4.195	4.318

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	2017	2016
Produits non récurrents	165.566	
Produits financiers non récurrents	165.566	
<i>Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières</i>	165.566	

IMPÔTS ET TAXES

2017

Impôts sur le résultat	
Impôts sur le résultat de l'exercice	54.051
<i>Impôts et précomptes dus ou versés</i>	9.493
<i>Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif</i>	2.099
<i>Suppléments d'impôts estimés</i>	46.657
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôt, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé	
<i>Déduction d'intérêts notionnels</i>	100.062
<i>Affectation des pertes reportés et des excédents RDT</i>	34.294
Taxes sur la valeur ajoutée et impôts à charge de tiers	
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte	
<i>À l'entreprise (déductibles)</i>	13.531

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

2017

Marché à terme	
Devises vendues (à livrer)	9.534.488
Nature et objectif commercial des opérations non inscrites au bilan	
BRS Microfinance Coop est membre d'une unité de TVA	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

2017

Le ou les commissaire(s) et les personnes avec lesquelles il est lié (ils sont liés)	
Émoluments du (des) commissaire(s)	10.000

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR

Catégorie d'instruments financiers dérivés	Risque couvert	Spéculation/ couverture	Volume	2017	
				Valeur comptable	Juste valeur
		Couverture	5.854.330	0	372.990
		Couverture	625.019	0	-18.827
		Couverture	866.917	0	13.889
		Couverture	1.521.628	0	-32.643
		Couverture	710.234	0	2.916
		Couverture	692.554	0	-16.913

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont déterminées conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

L'exercice s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre inclus.

Les immobilisations financières sont des droits sociaux (actions) détenus dans d'autres sociétés pour créer avec ces dernières un lien durable et spécifique afin de permettre à l'entreprise d'exercer une influence sur l'orientation de la politique de ces entreprises. Les participations et les actions sont évaluées à leur prix d'acquisition. Les frais d'acquisition supplémentaires sont portés en compte immédiatement. Des réductions de valeur sont constituées en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiée par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle les participations ou les actions sont détenues. Si la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société (à apprécier par le Conseil d'Administration) le justifient, des réductions de valeur sont reprises.

Les créances et dettes sont portées à leur valeur nominale. Des réductions de valeur sont actées si le remboursement de tout ou partie d'une créance à son échéance est incertain. À la date du bilan, les créances et dettes sont converties au cours de clôture sur le marché au comptant, au dernier cours disponible avant la date du bilan ou au cours de couverture individuel. Les instruments de couverture souscrits pour la couverture concernée visent à supprimer le risque de change et permettent de valoriser le poste au bilan couvert au cours à terme figurant dans l'instrument (CNC 152/1).

Les liquidités sont évaluées à leur valeur nominale. Les liquidités en devises étrangères sont converties à la date du bilan au cours de clôture sur le marché au comptant ou au dernier cours disponible avant la date du bilan. L'écart de conversion est porté au résultat.

Les capitaux et réserves sont évalués à leur valeur nominale.

Les autres éléments de l'actif et du passif sont portés en compte à leur valeur d'acquisition.

Les différences de cours positives et négatives sont présentées dans les comptes annuels sur une base nette, vu qu'elles sont liées entre elles. Les intérêts perçus et prévus sur les prêts sont présentés au cours de couverture si un swap de devises a été conclu (couverture des flux de capitaux et d'intérêts).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Aucune activité de recherche et de développement n'a été exercée.

La société n'a pas de succursale.

Depuis fin 2017, la situation financière de l'émetteur n'a pas connu d'évolution notable, à l'exception des opérations telles que décrites dans ce rapport annuel à la section « Informations à propos de faits importants après la date du bilan ».

Les actifs de BRS Microfinance Coop se composent presque exclusivement d'investissements directs et indirects dans le secteur de la microfinance. La valeur des actifs de BRS Microfinance Coop, ainsi que ses résultats, sont influencés dans une mesure importante par les évaluations relatives à ce secteur.

Colophon

BRS Muntstraat 1
3000 Louvain

Tél. : 0800 62 331
E-mail : invest.brs@brs.coop
Website : www.brs.coop

Rédaction Jan Bergmans, Luc De Bolle, Franky Depickere, Tom Geladé, Kurt Moors,
Hilde Talloen, Ann Thoelen, Kristof Van Gestel, Martine Verbraeken

Rédaction finale Gregory Kévers

Coordination Liesbeth Laeremans

Réalisation graphique MediaComm, Tineke De Cat

Impression et finition L.capitan, Ruddervoorde

Photographie Johan Bierwerts, Raf Berckmans, BRS, Close the Gap, Isabel Corthier,
Franciska De Cock, Erwin Donvil, IndeBReS, Fundeser, Hilde Talloen, Johan
Thimpont
Photo de couverture : Filip Van Look

Éditeur responsable Hilde Talloen, BRS Microfinance Coop SCRL,
Muntstraat 1, 3000 Louvain
Numéro d'entreprise RPM Louvain TVA BE 0508.996.711

Le rapport annuel de BRS Microfinance Coop est disponible en néerlandais
et en français et peut également être téléchargé sur www.brs.coop.

En cas d'écarts entre les versions ou de divergences d'interprétation, seule la
version néerlandaise est contraignante juridiquement.



Partenaires de BRS

La coopérative Cera

Non seulement, BRS trouve ses origines au sein de la coopérative Cera, mais elle perpétue également les principes coopératifs prônés par ce groupe financier. En créant BRS et en soutenant l'action de celle-ci, Cera partage ses propres connaissances et expériences avec nos partenaires du Sud.

KBC

KBC souhaite s'engager en faveur des populations démunies dans les pays du Sud. En tant que bancassureur, KBC s'engage ainsi en faveur de projets de microfinance et de microassurance en Afrique et en Amérique du Sud. KBC soutient BRS à la fois sur le plan financier et en offrant son expertise.



BRS contribue à améliorer durablement la qualité de vie des populations démunies dans les pays du Sud et ce, par le biais de la microfinance et de la microassurance. Pas seulement avec de l'argent, mais aussi et surtout avec de la consultance et en dialogue avec les partenaires locaux.

www.brs.coop

Suivez-nous sur Facebook et YouTube.